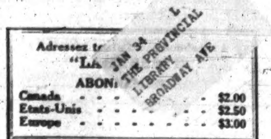
VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 AVRIL 1933 NUMERO 45



Adressez t... "La... ABON...
Canada - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - $2.50
Europe - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Législature Provinciale

CRITIQUE DU BUDGET PROVINCIAL

M. Sanford Evans préconise des réductions dans les dépenses—Le gouvernement et les détournements de l'Université—Démission du contrôleur général

M. Sanford Evans, au nom du parti conservateur, a attaqué vigoureusement le programme de taxes de M. McPherson et prévenu le gouvernement qu'il chargeait la population de la province d'un fardeau trop lourd pour les conditions actuelles. Le trésorier provincial, a-t-il dit, avait une meilleure alternative à sa disposition: c'était de réduire substantiellement les dépenses. De toute évidence, le gouvernement n'a vu que le problème immédiat de trouver de l'argent et ne s'est pas arrêté à considérer la position de ses administrés.

Trop de gouvernement

Tout le pays, dit M. Evans, est rurorganisé et surgouverné. Avec 29,000 districts scolaires, 4,200 municipalités, neuf provinces et un Dominion, autant d'administrations gouvernementales séparées ayant presque toutes le pouvoir d'imposer des taxes, le fardeau du peuple a depuis longtemps atteint sa limite. Si les gouvernements absorbent plus qu'une part raisonnable du revenu public et imposent au public plus qu'il ne peut endurer, un changement rapide va devenir nécessaire. Les gouvernements provinciaux devraient donner l'exemple.

L'orateur croit, comme M. McPherson, que la province ne saurait manquer de faire honneur au paiement de ses intérêts, mais les dépenses extravagantes doivent cesser. Depuis vingt ans, les gouvernements ont absorbé 66% de toutes les obligations émises pour l'usage du Canada; ils ont dépensé $134 pour chaque $100 de revenu. Même sans la dépression, le fardeau était destiné à écraser la population.

Budget non balancé

En février, le gouvernement annonçait une politique financière et en mars il vient avec une politique radicalement modifiée, sans aucune explication pour le changement. Son budget n'est pas balancé. Il n'y a aucun crédit prévu pour les dépenses de secours, qui s'élèveront à pas moins de $1,250,000. Le coût des pensions de vieillesse a été réduit de $434,000 à $120,000; mais cette réduction n'aurait pas dû figurer dans le budget. Elle est sujette au consentement d'Ottawa à payer une plus large part de ces pensions. Si le gouvernement accorde cette faveur au Manitoba, il devra aussi en faire bénéficier les autres provinces. Cela représente une somme considérable qui n'est pas prévue dans son propre budget.

Le premier devoir du gouvernement, conclut M. Evans, était de réduire substantiellement les dépenses et de commencer par diminuer le nombre des ministres. Trop de ministres, c'est aussi mauvais que trop de gouvernements!

Nouvelles critiques

M. Farmer, (travailliste, Winnipeg) a aussi fortement critiqué les nouvelles taxes, en particulier sur les salaires et les produits de consommations. Il aurait préféré voir taxer les gros revenus, les successions, et l'échange. Il préconise également un système de réduction des heures de travail sans diminution du niveau des salaires. M. Farmer proteste contre la déclaration du trésorier provincial à l'effet que la taxe sur les salaires distribue le fardeau public aussi équitablement que possible. Le sacrifice d'un pour cent que représente cette taxe pour les petits salariés ne peut se comparer à celui des personnes qui touchent de gros appointements.

En réponse à M. Farmer, le trésorier provincial a annoncé définitivement que les pensions de vieillesse ne seraient pas réduites au cas où le gouvernement fédéral déciderait de ne pas augmenter sa contribution.

Le gouvernement responsable

Jeudi, l'opposition a provoqué un débat sur les nouvelles défalcations découvertes dans les comptes de l'Université. Le procureur général, M. Major, a dit dans quelles circonstances le comptable en chef Ross avait été dénoncé et arrêté. M. Haig a rejeté la responsabilité sur le gouvernement qui, à la suite des premières défalcations, aurait dû modifier son système défectueux de vérification. Aux yeux du public, il n'y a vraiment pas d'excuse pour avoir laissé commettre un autre vol après la leçon de l'année dernière.

MM. Evans et Queen ont aussi blâmé le gouvernement.

Drummond démissionne

Vendredi après-midi, le premier ministre Bracken a annoncé la démission de Robert Drummond, contrôleur général, et la nomination de J. C. M. Ligertwood, président du "Manitoba Institute of Chartered Accountants" comme contrôleur général intérimaire. Il a répondu en même temps aux critiques faites à son gouvernement, disant que le dernier détournement dans les fonds de l'Université n'avait été connu des ministres que le 28 mars.

La stérilisation

La question de la stérilisation pour les faibles d'esprit n'est pas enterrée, comme on le supposait après la sérieuse opposition qu'elle a soulevée. Le comité des amendements aux lois l'a approuvée et elle sera donc soumise à la législature. Une motion de M. Dane McCarthy, libéral-progressiste (Sainte-Rose), à l'effet de la rayer du bill a été repoussée. La pétition contre la mesure, produite devant le comité, portait plus de mille noms; mais la pétition en sa faveur était appuyée d'environ 1,700 signatures.

UN AUTRE VOL A L'UNIVERSITE

Le comptable en chef A.-R. Ross a détourné $14,279 au cours des dix-huit derniers mois

A.-R. Ross, comptable en chef de l'Université du Manitoba, a été arrêté mercredi soir. Il est accusé d'avoir soustrait $16,279 dans les fonds de l'Université. Ces vols auraient eu lieu du 1er octobre 1931 au 23 mars 1933 et sont en plus des défalcations de J.-A. Machray.

Ross a comparu jeudi matin devant la cour de police provinciale. Son affaire a été renvoyée au 6 avril.

C'est une femme employée dans le bureau de Ross qui a découvert comment il s'y prenait pour couvrir ses vols et l'a dénoncé aux autorités. C'était le même système employé par deux comptables du département du trésor qui sont actuellement au pénitencier de Stony Mountain pour avoir volé $102,700. Ross retenait de l'argent reçu d'un mois à l'autre afin de pouvoir rembourser ses détournements antérieurs et éviter ainsi d'être découvert. Il était en même temps son propre vérificateur pour le compte du département du trésor, ce qui facilitait beaucoup ses opérations. L'argent ainsi volé était employé à jouer aux courses.

Ross, qui est marié et père de famille, a toujours joui d'une bonne réputation. Il fut l'un des témoins à déposer devant la Commission Turgeon. Dans son rapport, le juge dénonce l'irrégularité qui fait de lui-même le comptable en chef de l'Université et le vérificateur du contrôleur général pour les comptes de la même institution.

Un double meurtre

Mme Martha Squarok, 25 ans, femme d'un fermier habitant près de Whytewold, Man., dans le district de Winnipeg Beach, a été brutalement assassinée jeudi matin dans sa maison. Son garçon, âgé de cinq ans et demi, disparu au moment de la découverte du cadavre de la mère, a été retrouvé au fond d'un puits voisin.

Loteries au profit des hôpitaux

Ottawa. — Le comité sénatorial des bills privés a adopté un projet du sénateur conservateur, A. D. McRae, de Vancouver, pour autoriser des loteries au bénéfice des hôpitaux.

Le projet portait d'abord le titre de "projet de loi pour autoriser des loteries en faveur d'oeuvres de charité." "Hôpitaux" a été substitué à "oeuvres de charité" afin de permettre au procureur général de chaque province d'émettre un permis par an pour une loterie en faveur d'un hôpital ou de plusieurs hôpitaux.

Le français et la radio

Une protestation de la Ligue d'Action Nationale

La Ligue d'Action Nationale vient d'adresser au président de la Commission fédérale de la Radio la protestation suivante:

Montréal, le 27 mars 1933

**M. Hector Charlesworth,
Président de la Commission Canadienne de la Radio,
Ottawa, Ont.**

Monsieur,

Vous avez déjà reçu de la part des journaux et d'un certain nombre de groupements sociaux et patriotiques des observations au sujet des émissions radiophoniques transcanadiennes données en anglais seulement sous les auspices de votre Commission.

La Ligue d'Action Nationale s'associe à ces protestations. Les explications fournies récemment par M. Maher, votre vice-président, ne nous satisfont pas. La Commission de la Radiophonie est un service fédéral et, comme tel, bilingue, Il n'y a pas lieu pour elle de se demander si les programmes bilingues, annoncés dans les deux langues, ennuieront ou n'ennuieront pas certains usagers de la radio. Elle doit d'abord respecter son caractère de service bilingue.

Si nous insistons sur ce point, c'est que nous ne voulons pas recommencer au sujet de la radiophonie les batailles que nous avons dû livrer au sujet du timbre et de la monnaie bilingue.

Il serait si simple, pour tout organisme relevant du fédéral, de prendre tout de suite le parti d'assurer au public un service bilingue et de s'éviter ainsi des récriminations et des interventions ennuyeuses peut-être, mais nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

**Le président,
Esdras MINVILLE.**

L'ouverture solennelle de la Porte Sainte

Cité du Vatican. — Cinquante mille personnes réunissant des pèlerins venus de toutes les parties de l'univers, ont assisté samedi matin au début de l'Année Sainte, alors que Sa Sainteté Pie XI a ouvert avec grandes pompes la porte sainte de la Basilique de Saint-Pierre. Sa Sainteté était accompagnée d'une trentaine de cardinaux parmi lesquels se trouvait S. E. le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, ainsi que les cinq autres nouveaux princes de l'Eglise.

En proclamant l'Année Sainte le Pape a exprimé le voeu que les hommes en levant les yeux vers le ciel y trouvent les lumières nécessaires pour mettre fin aux problèmes matériels qui accablent l'univers.

Le boycottage des Juifs en Allemagne

Berlin. — Le boycottage des Juifs allemands, qui devait commencer samedi matin, n'a duré qu'une journée et a été suspendu jusqu'à mercredi, par ordre du gouvernement. Si, dans les trois jours de trêve, la presse étrangère publie des dépêches annonçant que les juifs sont victimes d'atrocités en Allemagne, le boycottage reprendra "avec une vigueur et une rigueur inouïes". Les juifs doivent craindre les conséquences qu'aurait pour eux un boycottage des marchandises allemandes à New-York et à Londres.

Quelques heures avant la publication du décret, le parti hitlérien a fait chasser des juges et des avocats des tribunaux de Berlin, ordonné le congédiement d'employés juifs et l'expulsion des reporters juifs, marxistes et communistes des tribunaux.

Déficit de $204,000,000 en France

Paris. — Le gouvernement prévoit un déficit de $204,000,000 qu'il considère inévitable dans le budget de 1933 qu'il vient de soumettre à la Chambre des députés. Les dépenses seraient de 50,385,000,000 de francs et les recettes de 45,172,000,000 de francs. On tentera d'équilibrer le budget l'an prochain, mais on considère qu'il n'est pas sage de le faire cette année, vu le mécontentement des contribuables.

UN DRAME DE L'AIR QUI FAIT SIX VICTIMES

Deux sont des joueurs de l'équipe des "Toilers" champions de la balle au panier du Canada

Un avion privé qui transportait les joueurs de l'équipe des "Toilers" de Winnipeg, champions de la balle au panier du Canada, s'est écrasé sur le sol près de Neodosha, Kansas. Les passagers étaient au nombre de quatorze. Six ont été tués, parmi lesquels deux membres de l'équipe: Mike Shea et Joe Dodds, de Winnipeg. Les quatre autres sont du Minnesota. Six sont blessés, dont trois grièvement.

L'avion n'a pas pris feu en tombant, ce qui aurait entraîné la mort de tous ses occupants. On attribue le fatal accident à l'imprudence du pilote qui avait accepté un nombre de voyageurs excessif pour la capacité de son appareil.

Cette tragédie a causé une vive émotion à Winnipeg. Les nombreux drapeaux en berne ont donné à la ville un aspect de deuil.

MACHRAY ET SON COMPTABLE SONT SEULS COUPABLES

Le rapport de la Commission royale sur l'affaire de l'Université du Manitoba est rendu public

La Commission royale Turgeon, chargée de faire rapport sur le détournement des fonds de l'université du Manitoba, vient de faire connaître les résultats de son enquête. La perte de $1,000,000 découverte en juillet dernier et pour laquelle John A. Machray, personnage en vue de Winnipeg, a été condamné à la prison, a effectivement jeté tout le blâme de l'affaire sur Machray lui-même et sur son comptable en chef, feu R.-H. Shanks.

On reproche également au bureau des gouverneurs de l'université et au contrôleur général de la province le manque de vigilance qui a permis à Machray, ex-trésorier de l'université, de détourner l'argent pendant une vingtaine d'années. L'incurie du comité des gouverneurs est à blâmer, dit le rapport, surtout après 1924.

Les seuls coupables

Le rapport insiste pour rappeler que dès qu'il s'agit de culpabilité directe, deux hommes seulement sont concernés, Machray et Shanks. Le gouvernement, de son côté, eût dû voir à ce que l'université fasse rapport annuellement, comme le veulent les statuts, et il apparait que les efforts nécessaires n'ont pas été faits pour obtenir une vérification en bonne et due forme des chiffres fournis par l'université. Cependant, le premier ministre est exonoré de tout blâme. Sharpe, membre de la firme légale Machray et Sharpe dont l'accusé faisait partie, a nié avoir été au courant des manoeuvres de son associé. Machray et Shanks étaient deux citoyens respectés de Winnipeg. Shanks est mort en avril 1932.

Recommandations

La Commission royale recommande une réorganisation du comité des gouverneurs de façon à porter de 9 à 14 le nombre des gouverneurs et à s'assurer qu'aucun d'eux n'aura d'intérêt personnel en jeu; que toutes les valeurs de l'université soient déposées dans une banque à charte ou dans une compagnie de fiducie dûment autorisée.

A propos de Shanks, le rapport a soin de souligner qu'il n'apparait pas que les manoeuvres frauduleuses lui aient servi le moindrement mais il s emble neliuq 'tgaiisni aia semble qu'il en ait agi ainsi seulement pour couvrir la position de Machray, dans l'espoir que l'autre rétablirait éventuellement la situation.

Les femmes voteront en Espagne

Madrid. — Les femmes voteront pour la première fois en Espagne aux élections municipales du 23 avril prochain.

Les licences de radio doivent être bilingues

La Commission Canadienne de la radio est décidément très lente à se familiariser avec les devoirs élémentaires de sa charge. Indépendamment de la question des programmes bilingues, toujours en suspens, il y a celle des licences pour les propriétaires d'appareils récepteurs. L'époque est venue de les renouveler et contre le versement des $2.00 requis, l'administration délivre un reçu exclusivement anglais.

On nous demande quoi faire dans la circonstance. Quiconque paie sa licence de radio a certainement le droit d'exiger une formule française ou bilingue. Le devoir strict de tout bon Canadien français qui veut le respect de sa langue est de refuser simplement de payer. Pas de formule bilingue, pas d'argent!

Chez les Soeurs Grises

Cinquantenaire de profession religieuse

Les Soeurs Grises du Manitoba avaient le bonheur de fêter, le 28 mars, à leur Maison Provinciale de St-Boniface, le Jubilé d'Or de Soeur Marie-Louise Lagarde, économe provinciale de sa Communauté, depuis la fin de 1931.

Tout intime que fût cette célébration, elle ne manqua pas d'avoir un certain caractère de solennité religieuse, et fut marquée par la plus cordiale et sincère fraternité et une joie bien franche que toutes les religieuses se plaisaient à témoigner à la Vénérée Jubilaire. Notons de suite que Soeur Lagarde fut désignée comme missionnaire au lointain Manitoba, le jour même de sa profession religieuse, à Montréal, le 28 mars 1883. Elle serait, en effet, quelques mois plus tard, l'une des trois Soeurs Grises qui iraient fonder, le 22 août 1883, le futur Couvent de Ste-Anne-des-Chênes. La jeune Religieuse n'avait pas encore ses vingt ans révolus, quand elle dit adieu pour toujours à ses père et mère qu'elle ne reverrait plus sur cette terre. C'était alors l'époque des sacrifices héroïques, parce que les voyages se faisaient plutôt péniblement, dans le temps, et ils étaient si rares que notre Soeur Lagarde demeurera vingt-deux années consécutives, à Ste-Anne-des-Chênes, avant de revoir le Sault aux Récollets, où elle naquit le 3 novembre 1863, et Montréal, où elle avait reçu son éducation des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Après être demeurée à Ste-Anne douze années comme institutrice, et dix années comme supérieure, Soeur Lagarde reviendra au Manitoba, en 1905, pour une période de dix autres années dont quatre, en qualité de Supérieure du Couvent de St-Norbert, et trois comme Assistante Provinciale, à St-Boniface. En 1917, les Paroissiens de Ste-Anne sont heureux de saluer, de nouveau, la Missionnaire des rudes commencements de leur couvent, qui redevient Supérieure durant trois ans, complétant ainsi ses vingt-cinq années d'apostolat auprès de leurs enfants.

Il est intéressant de mentionner ici que l'aimable jubilaire est légitimement fière de proclamer que cinquante anciens élèves de ses classes se sont consacrés au bon Dieu: dont un Oblat de Marie Immaculée, aujourd'hui Provincial de sa communauté en notre province; un prêtre séculier, curé dans le diocèse de St-Boniface, et quarante-huit religieuses dans diverses communautés. Si l'on reconnait l'arbre à ses fruits, il va de soi que l'on puisse louer avec plaisir une vie si méritante et également si fructueuse.

Aussi, le 27 mars dernier, les Soeurs Grises exprimaient à la bonne Soeur Lagarde leurs hommages les plus vivement sentis, ainsi que leurs meilleurs voeux. Le lendemain matin, trois messes étaient célébrées, en même temps, aux trois autels de la chapelle de l'Hospice Taché, pour dire à Dieu la reconnaissance de la Jubilaire, en retour de tant de bienfaits reçus. Une courte allocution de circonstance, faite par M. l'abbé Léonide Primeau, aumônier des Soeurs Grises, disposa les coeurs à cet acte de remerciement au Divin Sauveur de l'hostie. Ce fut comme la paraphrase de cette belle parole de l'Année Sainte: "Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi"! "Nous vous adorons, ô Christ Jésus, et nous vous bénissons"! Car c'est bien vous, ô Christ-Roi, qui mettiez en cette âme de vingt ans, la force et la générosité requises pour répondre à votre appel, et correspondre à toutes vos grâces de choix. C'est Vous encore, ô Jésus, l'Epoux fidèle de cette âme consacrée, qui lui donniez constamment le courage d'être toujours joyeuse jusque dans les épreuves les plus sensibles au coeur humain. Vous avez même voulu, ô Jésus, Victime d'amour pour nous, que le Jubilé d'Or de votre servante dévouée fût rendu plus méritoire et plus surnaturellement beau, par le sacrifice librement offert de l'éloignement de tous ses bien-aimés de Montréal, parents et amis devenus plus chers au coeur de Soeur Lagarde, par le dernier séjour, (1920-1931), en cette ville de son enfance.

Le sacrifice, comme la profession de 1883 allait être renouvelé, démonstration de la constante efficacité de la grâce de Dieu dans l'âme religieuse qui peut avouer toujours, avec combien de vérité, qu'elle chantera à jamais les Miséricordes du Seigneur.

"Ad Multos Annos!"

L'Aumônier des Soeurs Grises.

Parlement Fédéral

DEBAT SUR LE BUDGET EN PANNE

M. Stevens, ministre du commerce, défend le budget du gouvernement—Les obligations canadiennes exemptes de la taxe—Le port des armes prohibé

Ottawa. — Le travail de la session se poursuit dans un désordre parfait et dans un morcellement qui en rend très difficile une vue d'ensemble. Le débat sur le budget a été interrompu pour faire place à l'étude de bills dont l'urgence nous échappe.

M. Stevens, ministre du commerce, a cependant défendu le budget en prenant la contre-partie du discours de M. Ralston, critique financier de l'opposition libérale. Ce que M. Stevens tenait surtout à démontrer, c'est que si le chiffre en dollars de notre commerce extérieur a diminué de 1931 à 1932, par contre le volume de ce même commerce n'a pas diminué pour la peine.

Outre M. Motherwell, quelques autres députés ont participé au débat. Il n'y a pas grand'chose à relever dans leurs discours.

Le port des armes

On a adopté le bill Guthrie qui prévoit une peine pouvant varier, à la discrétion du juge, d'une à cinq années d'incarcération, pour le port sans permis d'un revolver, d'un pistolet ou d'une arme à feu quelconque qui peut être cachée sur la personne.

On s'occupe ensuite de la police montée dont le coût s'est beaucoup accrû depuis quelques années, en même temps que ses attributions se sont étendues.

Les obligations canadiennes

L'annonce que la Bourse de Londres avait suspendu toutes les transactions sur les obligations canadiennes a causé un profond malaise à Ottawa. Le ministre des finances a dû déclarer clairement que la taxe ne s'applique pas aux détenteurs d'obligations résidant hors du Canada. Et l'on a repris l'étude du budget.

NOUVELLES DE PARTOUT

M. Frank Oliver meurt à 80 ans

Ottawa. — M. Frank Oliver, ministre de l'Intérieur du gouvernement Laurier, de 1905 à 1911, fondateur de l'**Edmonton Bulletin**, est décédé, à l'âge de 80 ans. Comme ministre de l'Intérieur, M. Oliver s'était attaché au développement de l'Ouest. Il avait commencé sa carrière politique en se faisant élire, en 1883, membre du Conseil des territoires du Nord-Ouest. Défait par un adversaire progressiste, il l'avait terminée en 1921. De 1923 à 1928, il avait fait partie de la Commission des chemins de fer.

Les restrictions au mariage en Saskatchewan

Régina. — D'après une loi passée à la Législature de la Saskatchewan, les gens souffrant d'une maladie infectieuse ainsi que ceux qui n'ont pas leur raison ne pourront dorénavant contracter mariage dans cette province. La loi s'applique aux femmes comme aux hommes.

De plus, tous les hommes qui voudront se marier devront se faire examiner par un médecin dix jours au plus tard avant le mariage et produire un certificat attestant qu'ils sont en bonne santé.

Le cardinal Villeneuve sera de retour pour Pâques

Cité du Vatican. — Après avoir assité à la cérémonie d'ouverture de la porte sainte, samedi, le cardinal Villeneuve est parti pour Turin où il a visité les Oblats. Dimanche il est parti pour Paris où il passera quelques jours et rencontrera des prélats et les représentants du Canada. Il s'embarquera à bord du "Bremen" le 9 avril, après avoir rencontré le cardinal Bourne, à Londres. Le cardinal canadien espère arriver à New-York le Vendredi Saint et à Québec le Samedi Saint.

Mort d'un ancien député fédéral

Montréal. — M. Joseph Girouard, ancien notaire de Saint-Benoît, est mort dans sa 79ème année. Il était fils de Jean-J. Girouard, l'un des patriotes de 1837, qui fut comme lui notaire et député des Deux-Montagnes. M. Girouard siégea aux Communes de 1892 à 1896.

Une tempête qui fait 68 victimes

Dallas, Texas. — Une tempête du printemps qui a parcouru les Etats-Unis du Texas à l'Alabama, a causé 68 pertes de vie, blessé des centaines de personnes, ruiné plusieurs villages et entraîné une menace d'inondation à sa suite.

Voici les pertes de vie par Etats: Texas, 20; Mississipi, 38; Louisiane, 9, et Arkansas, 1.

L'incendie de l'église St-Jacques de Montréal

Montréal. — Neuf individus suspects ont été arrêtés à la suite de l'incendie de l'église Saint-Jacques que l'on a toutes les raisons de croire criminel. Aucune accusation précise n'a été portée contre aucun d'eux.

Québec va sévir contre l'agitation communiste

Québec. — Une importante déclaration du premier ministre au sujet des activités communistes à Montréal, a été provoquée à l'assemblée législative par le chef de l'opposition qui demandait ce que le gouvernement entend faire dans le cas où devraient se répéter des tentatives comme celle qui parait avoir été cause de la destruction de l'église Saint-Jacques. A cette question le premier ministre a répondu que tout ce qui est humainement possible de faire le sera pour enrayer la propagande communiste dans la province de Québec. Et le premier ministre a annoncé que d'ici la fin de la session, une loi sera passée qui pourra atteindre ces "universités ouvrières" d'où vient toute cette propagande communiste.

A nos lecteurs

Des changements importants survenus dans le personnel de notre imprimerie font que le journal se présente aujourd'hui sous une forme incomplète. Nous réclamons l'indulgence de nos lecteurs pendant les quelques semaines nécessitées par la réorganisation. Nos correspondants réguliers et occasionnels nous aideront grandement à surmonter ces difficultés en nous envoyant le plus tôt possible leurs chroniques et communications diverses.

L'A. C. J. C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: ROLAND COUTURE

AVEC LE PRINTEMPS

Avec la saison des semences sur la ferme coïncide la clôture de l'année acéjiste et s'amène l'interruption des séances régulières de nos cercles d'étude. Avec le printemps renait chez l'agriculteur l'espoir en des jours meilleurs; mais dans notre association, c'est le rideau qui se baisse, c'est l'heure où nos cercles se désagrègent et tombent dans un état d'inertie déplorable.

Nous mettons de côté les revues, les brochures, les livres de lecture; nous abandonnons même très souvent la lecture des journaux. Nos relations avec les camarades du cercle deviendront plus rares; les conversations qui, hier encore, portaient sur des sujets d'étude et fournissaient matière à des discussions intéressantes et animées, deviendront plutôt vagues et stériles. Certains membres ne se rencontreront que par intervalles et l'attachement réciproque en souffrira beaucoup; d'autres, plus jeunes peut-être, seront entrainés dans des sentiers jusqu'alors inconnus et abandonneront les bonnes habitudes que la mise en pratique de notre programme leur faisait cultiver.

En somme, cette interruption des séances régulières de nos cercles comporte de nombreux dangers et amoindrit l'efficacité du travail de notre association à un tel point qu'il y a lieu de se demander si elle ne nous est pas trop coûteuse et si l'heure n'est pas arrivée d'aviser aux moyens de changer cette pratique.

Rassembler les membres d'un cercle après six mois d'absence est une tâche qui comporte des désavantages si sérieux et qui ralentit tellement la marche de notre progrès et la réalisation de notre oeuvre qu'il nous faut s'en dispenser en ayant recours à des méthodes qui nous permettront tout au moins d'entretenir la vie dans nos cercles.

Il nous faut rompre avec le précédent et continuer de rassembler nos membres durant les mois d'été si nous voulons que notre oeuvre prospère, si nous avons à coeur de réaliser les attentes que l'on ambitionne pour nous, si nous voulons rendre justice à notre association et par là, nous faire justice à nous-mêmes.

Quelques cercles ont surmonté cette prétendue impossibilité ou difficulté de tenir des séances durant les mois d'été; ils en ont grandement bénéficié non seulement en se dispensant la tâche de recrutement des membres à l'automne, mais surtout en entretenant entre leurs membres cette franche camaraderie qui caractérise un cercle d'étude et qui est à la base de son succès. Il sera peut-être opportun de modifier le programme des séances pour qu'il nécessite moins de préparation; peut-être faudra-t-il enlever la conférence du programme et y suppléer par des discussions ouvertes portant sur des sujets d'intérêt général, ou encore, serait-il avisable de céder une plus large part à la partie récréative du programme.

De toute façon, même si le travail strictement d'étude devait souffrir de ralenti, nous aurions tout de même gagné beaucoup du fait que nous aurions entretenu une vie intense dans nos cercles d'études.

Clovis-Emile COUTURE,
Comité Régional.

BILLET

LA FOI SANS LES OEUVRES

L'autre dimanche, sous les chauds rayons du soleil de l'après-midi, Eusèbe se promenait, flânant ici et là aux vitrines, scrutant la physionomie des passants et évitant de son mieux les flaques d'eau sale; au coin d'une rue il rencontre quelqu'un de ses connaissances, et tout en marchant, ils s'entretiennent ensemble de sujets divers; après avoir discuté des désavantages et défauts des nouveaux modèles d'automobiles, prophétisé le résultat des finales de gouret et conversé de la guerre possible en Europe, ils en viennent à différer d'opinions sur certains principes religieux. Tous deux tiennent chacun à leurs idées; les arguments ne sont pas toujours écrasants, parfois les affirmations manquent de précision, les renseignements et connaissances semblent faire défaut, mais du moins Eusèbe, pour sa part, a conscience de défendre sa foi de son mieux.

Au cours de la discussion, son compagnon lui dit: "Après tout, à quoi sert vraiment le christianisme?" A cette question, Eusèbe s'excite, s'échauffe et ouvre la bouche pour répliquer; mais l'autre se hâte d'ajouter: "J'entends, à quoi me sert le christianisme à moi et à plusieurs autres dans mon cas, qui croyons à ses enseignements, mais ne les pratiquons pas, ou très peu?"

Il y a de cela déjà quelque temps, mais Eusèbe n'a pas oublié et souvent les paroles de son ami lui reviennent à la mémoire: "A quoi sert le christianisme à ceux qui croient à ses enseignements, mais ne les pratiquent pas?" Il sent vaguement qu'elles sont un défi à sa foi, mais comprend aussi qu'elles ont une part de vérité. Il les médite, les pèse, les approfondit; elles lui rappellent qu'autrefois le Seigneur disait: "La foi sans les oeuvres est un foi morte et stérile".

"Et combien de choses, se dit-il, auxquelles je crois, mais que je ne pratique pas! Combien de principes que je connais comme réels et vrais, mais que je nie en agissant contrairement à ce qu'ils commandent."

Et Eusèbe, après m'avoir raconté le tout en détail et fait part de ses réflexions, ajoute: "Tous les hommes qui ont fait leur marque dans le monde, tous ceux qui sont devenus puissants, tous ceux qui aujourd'hui se commandent vraiment à eux-mêmes, tous ceux qui sont de véritables chrétiens et fervents catholiques, l'ont été ou sont ainsi parce que leurs oeuvres et actions correspondaient à leurs idées et croyances. Ainsi, n'est-ce pas Palissy, potier français du XVIème siècle, qui brûlait jusqu'à ses meubles pour alimenter son four, tellement il avait foi aux théories sur lesquelles se basaient ses expériences? Et les privations, les pénitences, les sacrifices des saints ne sont-ils pas leurs croyances mises en pratique? Eh bien! poursuit Eusèbe, je me suis proposé, avec le Carême, de m'appliquer en mon possible de mieux vivre selon mes croyances, afin de n'être pas une contradiction en moi-même et de moins mériter ce reproche: "La foi sans les oeuvres est une foi morte et stérile".

Jacquot L.

NOTES

I.—Cinq cercles jusqu'ici ont payé leur cotisation au Comité Régional... et trois seulement au Central.

Voyons, chers camarades, un peu de bonne volonté... n'oubliez pas que les visites tant réclamées du Comité Régional entrainent des dépenses, quelque minimes que puissent les faire les membres du Comité chargés de visiter les cercles.

Veuillez donc faire parvenir votre cotisation au secrétaire-correspondant; elle n'est que de dix piastres...

Le cercle Paré, de Saint-Norbert, a compris que payer ses dettes c'est s'enrichir. Ainsi, pour s'acquitter envers le Régional et le Central, les membres ont fabriqué une "planche à essai" où, pour la somme modique de cinq sous on peut gagner plusieurs prix intéressants. Nos félicitations au cercle Paré pour son plan ingénieux. Quand on veut on peut...

II.—Le cercle Sacré-Coeur, de Winnipeg, a célébré dans la semaine du 7 mars la fête de St-Thomas d'Aquin, patron du cercle. A cause du Carême, le gâteau traditionnel d'une fête et les chandelles faisaient défaut. Tous nos souhaits de longue vie au cercle Sacré-Coeur à l'occasion de ses cinq ans d'affiliation à notre grande famille acéjiste.

III.—Le secrétaire-correspondant a reçu jusqu'à date 67 rapports. Ceux-ci proviennent des 10 cercles suivants Langevin, Saint-Adolphe, La Vérendrye, Sainte-Agathe, Saint-David, Sacré-Coeur, Béliveau, Provencher, Paré et Notre-Dame des Victoires.

IV.—Servez-vous des formules de rapports en vente au Comité Central; cela facilitera de beaucoup la tâche souvent ardue du secrétaire.

V.—N'oubliez pas d'insister sur l'importance qui existe pour chaque membre de se rendre familier avec les statuts généraux de l'A. C. J. C. La lecture aussi, de temps à autre, des constitutions du cercle rappelle à la mémoire certains points importants...

L'EPARGNE

Epargner consiste à mettre en réserve une partie des fruits de son travail. Il faut pour cela savoir se priver, distinguer le superflu du nécessaire et mettre de côté ce superflu en vue de parer aux éventualités de l'avenir. Epargner, c'est établir l'équilibre dans sa façon de vivre.

Cependant il n'y a pas que l'argent qui mérite d'être économisé, il y a aussi le temps. Pour un jeune homme, il est précieux, il vaut de l'argent. En réalité, les heures consacrées à l'acquisition du savoir représentent une valeur, une richesse: elles forment une réserve pour l'avenir, réserve qui amorce le succès et produit les carrières fructueuses.

Ne soyons pas de ceux dont le raisonnement est celui-ci: Nous sommes jeunes... Il faut que jeunesse se passe... Donc pourquoi nous gêner? Amusons-nous, soyons aux moindres parties de plaisir, dépensons quelques piastres pour boissons alcooliques, pour pièces de théâtre, etc., etc. Bel argument pour un homme destiné à remplir un rôle dans la société. Et l'on dira: Que voulez-vous, c'est l'esprit du siècle, il ne faut tout de même pas être un arriéré!... Mais l'est-on quand on met la plus grande partie de son salaire de côté en vue de l'avenir? L'est-on moins quand on sacrifie des parties de plaisir afin de conserver son argent et l'employer à des fins plus utiles? Au contraire, on fait preuve d'un esprit foncièrement pratique, d'un caractère bien trempé et d'une intelligence éclairée. Sans doute, en parlant de plaisirs, on n'implique aucunement l'abstention de tout plaisir, car des divertissements, il en faut. Mais il faut, dans les divertissements, user de modération, pratiquer là comme ailleurs la vertu de tempérance, qui évite les excès et fait accepter les sacrifices qu'exige une saine prudence.

Si nous réfléchissons un peu sur la valeur morale et sur la valeur économique de l'épargne, il n'y en a pas un d'entre nous qui ne voudra entreprendre immédiatement la pratique de l'économie. Si petits que soient les revenus, il est toujours possible d'économiser, car les dépenses inutiles sont innombrables. Dès qu'on commence à économiser, ne fût-ce qu'un sou par jour, l'on s'engage sur la voie du confort et de l'aisance.

L'économie est affaire de persévérance, d'habitude et d'éducation. Elle ne produit de fruits que si l'on s'y astreint avec ténacité.

Pour faciliter l'épargne, divers moyens s'offrent, dont les uns relèvent uniquement de la volonté individuelle, et dont les autres sont mis à la disposition commune par diverses institutions qui ont pour rôle de diriger l'épargne et de la faire fructifier. Le meilleur moyen de faciliter l'épargne chez le jeune homme aurait été de lui apprendre dès son enfance que le moindre sou a une valeur puisqu'il représente une certaine somme de travail et d'effort et qu'avec des sous l'on accumule les plus puissantes fortunes; si on lui démontre que la misère guette les imprévoyants et ménage ceux qui savent prévoir; si surtout on lui donne l'exemple de l'épargne, méthodique et persévérante, lui faisant toucher du doigt les résultats, il avancera dans la vie avec cette idée qu'il vaut mieux se priver parfois de certains plaisirs afin de s'assurer pour plus tard des avantages plus grands, que l'épargne est une vertu et que la prévoyance en est une autre. Elevé dans de tels principes, l'enfant apprendra l'importance de l'économie et en acquerra vite l'habitude, constatant les avantages présents et surtout futurs qu'elle assure à l'épargnant.

Maintenant, au point de vue pratique, comment épargner? Il y a plusieurs moyens de cultiver l'épargne. Il y a l'assurance, qui contraint à économiser pour payer la prime quand elle est due. L'expérience semble prouver que pour les jeunes gens surtout, c'est un des rares moyens pratiques d'épargner.

Le budget personnel est à la base de toute économie. En effet, ce n'est que par une comptabilité, où sont inscrits les dépenses et les revenus de chaque jour, qu'il sera possible de connaître à la fin du mois ou d'une période déterminée les dépenses qu'il faut supprimer ou modifier pour accroître son revenu. Comme on peut le constater, un budget, c'est tout le dictionnaire de la finance; il permet de prévoir les revenus et les dépenses et assure ainsi le succès. Tous sans exception peuvent avoir leur budget. Les qualités à apporter dans la préparation d'un budget sont: l'honnêteté avec soi-même, ne pas fausser les dépenses en vue de satisfaire ses passions et ses caprices; le ferme propos de s'en tenir fidèlement à ses prévisions. Ensuite, pour agir selon les prévisions du budget, il faut de la volonté et de la constance. L'homme qui obéit à son budget ressemble à celui qui suit le régime que le médecin lui a prescrit pour recouvrer sûrement et rapidement la santé. L'homme au budget deviendra rentier aussi sûrement que deux et deux font quatre. Le meilleur budget est celui que l'on fait pour son usage personnel. Il n'y a que nous qui connaissons parfaitement nos revenus et nos obligations. A nous de nous y mettre courageusement et sincèrement. Le budget cassera bien des habitudes mauvaises, libérera de nombreuses servitudes et enrichira celui qui lui restera fidèle.

Un autre moyen pratique de faire des épargnes, c'est la caisse d'épargne, et surtout cette magnifique caisse d'épargne que l'on appelle la caisse populaire. Il n'entre pas dans le cadre de mon travail d'exposer la valeur des caisses populaires au point de vue de l'épargne.

Retenons pour aujourd'hui que si nous voulons assurer notre avenir et l'avenir de la race, nous devons pratiquer l'épargne. Nous rappelant ce qu'a valu à nos ancêtres l'économie du bas de laine, pratiquons l'épargne et faisons-nous-en les ardents propagateurs.

Maurice LEMOINE,
Cercle Sainte-Agathe.

NOS AVANT-GARDES

Notre Histoire

Vous me permettrez de citer quelques extraits d'un article très au point que Mère-Grand a écrit dans le "Coin des Enfants" et que vous lirez avec beaucoup de profit, si vous ne l'avez déjà fait:

"S'il est une histoire belle, merveilleuse héroïque, n'est-ce pas la nôtre, mes petits amis? Ses pages abondent en épisodes émouvants, en luttes chevaleresques, en personnages immortels... L'Histoire du Canada, c'est l'histoire de cette grande famille que l'on appelle la nation canadienne. En l'étudiant, vous y faites la connaissance de ces vaillants, de ces preux qui ont édifié notre Patrie au prix de souffrances et de luttes grandioses. A cette école d'héroïsme, vous puisez le feu sacré du zèle et du dévouement, vous apprenez à chérir votre pays si riche en trésors de bravoure et vous désirez ardemment pour lui un avenir prospère et immortel... Pour bien aimer et bien servir sa patrie, il faut la connaître et, je le répète, c'est dans les héroïques enseignements de notre histoire — le joyau des histoires du monde — que vous puiserez cette connaissance."

Quelques remarques

Le printemps sera bientôt avec nous — au moins nous l'espérons. C'est la saison des activités nouvelles. Partout c'est le réveil de la vie. Le blanc manteau de neige a fondu sous le soleil plus généreux du printemps, pour exposer la tendre verdure des champs.

Je suppose que déjà nos avant-gardistes ont songé à embellir les abords de leur maison. C'est le temps d'y penser, si vous voulez faire quelque chose cette année.

En effet, quelle transformation nos campagnes ne subiraient-elles pas, s'il y avait un peu plus d'ordre autour des maisons! Voilà un travail que les avant-gardistes peuvent accomplir avec succès.

Une vieille clôture que l'on peut réparer ou remplacer par une haie, des mauvaises herbes à couper ou à arracher autour de la maison, de sorte qu'on ne prenne pas la maison pour l'étable, quelques arbres ou arbustes à planter, voilà un petit programme pas trop compliqué et qui dissiperait sensiblement le délabré de presque tous nos villages et nos fermes. Si vous avez quelques sous, vous pouvez semer quelques jolies fleurs annuelles qui seront pour vous toute une révélation.

A visiter nos villages l'été, l'on dirait que tout ce qu'il y a de beau dans la nature n'a pas été créé pour l'admiration et l'utilité des Canadiens français. Pas une fleur, pas un arbuste. Quelques arbres des fois, mais en abondances des mauvaises herbes de toutes sortes jusqu'à quatre pieds de haut, un vieux trottoir en démence, une maison qui n'a jamais connu la couleur de la peinture: c'est trop souvent l'apparence de nos maisons. Sur ce point, les Galiciens nous donnent la leçon.

La prochaine fois, je vous donnerai une courte liste d'arbustes et de fleurs annuelles.

NOUVELLES AGRICOLES

Le pied de la haie est important

Pour que la haie pousse bien, il faut tenir la terre meuble et sans mauvaises herbes sur une largeur d'au moins deux pieds de chaque côté et y appliquer en couverture, de temps à autre, du fumier bien pourri. Un engrais complet serait sans doute utile, surtout si la terre est de texture légère, dit le Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, mais il faut évidemment qu'il ne vienne en contact avec le feuillage de la haie. Quant à la forme de la haie, un point dont il est bon de se souvenir c'est qu'une cime large est exposée à retenir trop de neige et que le poids de cette neige force la haie à s'ouvrir. On ne saurait trop insister sur le fait que la partie la plus large de la haie doit être au pied, quelle que soit la forme qu'on lui donne plus haut — c'est là un détail très important. On a commis l'erreur à Ottawa de laisser certaines haies prendre leur plus grande largeur à mi-hauteur, et il en est résulté un affaiblissement de la base.

Les fruits canadiens en conserves

La Grande-Bretagne importe du Canada une quantité importante de fruits en boites, c'est-à-dire en conserves, et l'excellence de ces produits a appelé l'attention du peuple anglais sur le fait que toutes les conserves de fruits et de légumes sont inspectées par le gouvernement du Canada. En effet, toutes les conserveries canadiennes qui font le commerce interprovincial ou d'exportation sont inspectées par les agents du Ministère fédéral de l'Agriculture sous la loi des viandes et des conserves alimentaires, pour l'état sanitaire et les produits pour la qualité. La partie de la loi qui s'applique aux fruits est appliquée par la Division des Fruits du Ministère.

C'est l'agriculture qui l'a fait

Les exportations croissantes des produits agricoles canadiens ont supplanté dans une grande mesure celles des pays suivants: Allemagne, Danemark, France, Nouvelle-Zélande, Indes Britanniques, l'Etat Libre d'Irlande, les Pays-Bas et la Belgique, et le Canada vient aujourd'hui quatrième parmi les nations du monde qui ravitaillaient le marché britannique l'année dernière. En douze mois le Canada a passé de la douzième position sur la liste à la quatrième.

La Chine demande des bestiaux

Malgré la crise qui sévit dans le nord du pays, la Chine porte un très vif intérêt depuis quelque temps aux produits agricoles et manufacturés et aux bestiaux canadiens. C'est surtout à cause des relations personnelles qu'elle a eues avec les commerçants canadiens. Ecrivant au Ministère fédéral de l'Agriculture, l'agent de la Société canadienne de la vache Ayrshire, qui revient d'une tournée en Chine, fait remarquer ce qui suit: "Quelques acheteurs chinois me demandaient si je pourrais leur envoyer des bulletins qui leur seraient utiles sur le soin, l'entretien et l'alimentation des vaches laitières, des porcs, des volailles, etc. Il existe évidemment une grande demande de bestiaux en Chine, et en fournissant des renseignements de ce genre, nous pourrons peut-être obtenir ce commerce pour nous, ce qui nous serait bien utile".

Volailles de ferme au Canada

La valeur totale des volailles de ferme au Canada en 1932 est évaluée à $34,738,000 contre $43,138,000 l'année précédente.

Salaires des ouvriers de ferme

Pendant la dernière saison d'été les salaires des ouvriers agricoles au Canada ont été de $19 par mois en 1932 contre $25 en 1931 et $34 en 1930, dit l'*Economiste Agricole*. Pour les femmes le salaire était de $11 contre $15 en 1931. La valeur de la pension pour les hommes est estimée à $15 par mois contre $18 en 1931 et $22 en 1930, pour les femmes, à $12 contre $15 l'année précédente.

Consommation-record de beurre

C'est toujours l'année 1931 qui détient le record pour la consommation du beurre au Canada, avec un chiffre de 313,000,000 de livres. Les chiffres pour l'année dernière, qui viennent d'être publiés, dépassent la moyenne pour les huit premiers mois et promettaient de battre ce record, mais pendant les quatre derniers mois la moyenne est restée de 1,115,000 inférieure à celle des mois correspondants.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 AVRIL 1933 NUMERO 45

Qui donc reproche à l'Eglise de rabaisser l'homme? Ceux qui revendiquent le hasard pour maître, le plaisir pour règle, le néant pour fin.

BRUNETIERE.

LA LIBERTÉ

Ce sont les généraux qui perdent ou qui gagnent les batailles et non les troupes. Sans commandement, pas de bataille; pas de victoire possible.

NAPOLEON.

LA COMMISSION DE LA RADIO

La *Liberté* a déjà publié deux communications reçues à St-Boniface de la Commission de la Radio; nous les avons commentées brièvement il y a trois semaines et, la semaine dernière, nous avons pu lire sur l'une d'elles, les judicieux commentaires de M. Omer Héroux. Enfin l'Association d'Education a récemment répondu à ces deux documents.

Il importe quand même d'y revenir. Quelques précisions s'imposent, et d'ailleurs on ne pourra jamais trop savoir ni trop publier l'obstination encore injustifiée de la Commission dans son inconcevable oubli du français.

Ce n'est pas contre les concerts que nous donnait la Commission, ni contre ses programmes que nous avons protesté; c'est contre ses annonces unilingues. Nous avons tenté de démontrer que la radiodiffusion peut contribuer largement à développer un esprit, toujours et par tous désiré, de bonne entente entre les deux grandes races canadiennes et que cela peut s'accomplir en faisant en anglais et en français les annonces qui accompagnant les programmes irradiés à travers tout le pays. Nous avons aussi prétendu que pour canadianiser la radiodiffusion, et c'est une des missions précises de la Commission, — le meilleur et peut-être l'unique moyen, c'est assurément l'emploi d'annonces bilingues. A cela on répond: "*La Commission de la Radiodiffusion entend respecter tous les droits légitimes du français au Canada, et à cet effet, il a été décidé que des programmes entièrement français seraient irradiés le plus tôt et le plus souvent possible à travers tout le pays. Ces programmes sont actuellement à l'étude dans nos studios de Montréal.*" Evidemment, nous notons la promesse que l'on nous fait, pour l'avenir, de programmes français; nous leur ferons fête lorsqu'ils viendront mais là n'est pas la question. Des programmes français, si bons soient-ils, ne peuvent au surplus qu'améliorer la radiodiffusion au Canada. Or, nous voulons d'abord qu'elle soit canadianisée. Après tout, ces programmes qu'on nous promet ne seront que passagers et ne seront présentés, nous pouvons le croire, qu'à intervalles assez irréguliers; ils n'auront rien de permanent. Ils ne seront pas non plus une manifestation particulière à la Commission Canadienne de la Radiodiffusion. Ce qu'il faut pour imprimer un caractère vraiment canadien aux émissions radiophoniques canadiennes, et, encore une fois, c'est cela qu'il importe de faire en tout premier lieu,—c'est de les faire accompagner toutes d'annonces bilingues. Messieurs les commissaires de la Radiodiffusion semblent n'avoir pas saisi cela. Nous avions sciemment évité de faire, au sujet de l'emploi du français dans les services fédéraux, aucune de ces affirmations qui prêtent généralement à la discussion; nous avions pris soin de placer la question sur le terrain de faits patents et admis par tous ceux qui connaissent le Canada. Cela non plus n'a pas été compris. Et la Commission a préféré, par sa réponse à l'Association d'Education, éluder complètement la question et en poser maladroitement une autre sur un terrain qu'elle devra fatalement abandonner. Elle dit: "*La Commission entend respecter TOUS les droits légitimes du français au Canada, et à cet effet, il a été décidé que des programmes entièrement français seraient irradiés le plus tôt et le plus souvent possible, à travers tout le pays.*" Nous pouvons affirmer à la Commission que sa conception de l'étendue des droits du français au Canada est par trop étroite et qu'elle devra tôt ou tard l'élargir considérablement. Elle est en plus vieillotte et totalement démodée. C'est celle des tenants de la stricte interprétation d'un texte légal vieux de soixante-cinq ans et dont les rangs se déciment à mesure que le texte prend de l'âge. C'est aussi celle que, chez nous, ont adoptée ceux dont la couardise ou la rétrogression est la principale caractéristique.

* * *

Au Canada, un corps administratif national doit être bilingue au moins dans ses activités publiques; c'est depuis des années une chose admise par toutes les administrations. Par conséquent la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, quand elle s'adresse à tout le pays, doit le faire en anglais et en français; autrement, elle ne respecte pas "*tous les droits légitimes du français au Canada.*" Elle manifeste aussi une mauvaise conception du respect qu'elle admet devoir au français lorsqu'elle nous promet des concerts français "*le plus tôt et le plus souvent possible*", car cela veut dire que sa reconnaissance de ces droits est une chose à venir quand ce devrait être une chose faite depuis deux mois.

Mais si les membres de la Commission de la Radiodiffusion ont préféré ne pas comprendre notre demande, leur lettre n'en reste pas moins intéressante. L'annonce de concerts français, même à venir, pourrait de deux façons ralentir et arrêter le mouvement de protestations qui au 3 mars avait déjà pris de l'envergure. Il était raisonnable de supposer que la confusion entre le véritable objet de notre demande et la promesse de programmes français faite par la Commission serait facile à créer et que plusieurs, sous l'empire de cette confusion, satisfaits de l'apparente générosité de la Commission, abandonneraient la rédaction d'une protestation déjà commencée. Ce pouvait être une tactique. Nous la connaissons. A tout événement, si elle a eu un succès, ce dont nous doutons encore, il fut bien passager. Nous savons que le 15 mars, la Commission a inauguré une série de deux concerts français par semaine pour la province de Québec, et probablement pour les provinces maritimes aussi. Ces concerts étaient évidemment prêts puisqu'ils ont été irradiés. Or aucun ne nous est parvenu et nous ne savons pas qu'il ait été annoncé qu'un seul nous serait transmis. Dans ces circonstances les mots "*le plus tôt et le plus souvent possible*", notre population les fait suivre d'autant de points de suspension que les apparences justifient. D'autre part, et c'est une autre tactique connue, en irradiant des programmes français dans le Québec et jusque dans les provinces maritimes, il était possible de s'attendre que les Canadiens français de ces provinces qui ne sont pas comme nous affamés de français à la radio pardonneraient à la Commission ses annonces unilingues et se désintéresseraient d'une cause qui est la leur autant que la nôtre. Ainsi encore, le nombre des protestataires serait considérablement réduit. Cela réussira-t-il? Ce serait une naïve aberration que de le croire. Il n'y a, en somme, pas plus de deux mois que la Commission de la Radiodiffusion laisse le français dans l'oubli, puisque ce n'est que depuis deux mois qu'elle a inauguré ses émissions radiophoniques. Or, déjà nous voyons poindre, dans Québec, un mouvement de protestations contre les annonces unilingues de la Commission et qui, apparemment va réclamer des programmes bilingues en plus des annonces bilingues. Et ces mouvements de Québec ne sont pas lents à prendre les proportions d'une manifestation populaire. C'est qu'en somme, d'un bout à l'autre du pays, les Canadiens français réclament, avec droit, que dans le Canada, leur unique patrie à eux, la radiodiffusion soit canadianisée et qu'ils croient, avec raison, qu'elle ne le sera véritablement que le jour où la Commission de la Radiodiffusion se sera rendue à la raison, à l'exactitude historique et géographique du pays, et que, lors de chacune de ses émissions radiophoniques trans-canadiennes, ses annonces seront des annonces bilingues.

* * *

Enfin, voyons un peu les faits. La Commission Canadienne de la Radiodiffusion est un service fédéral; nous sommes un tiers de la population canadienne qui paie les frais de ce service; nous sommes ici chez nous; notre langue, le français, est sur un pied d'égalité avec l'anglais dans tout le domaine de l'administration fédérale. Or la Commission de la Radiodiffusion, ce service fédéral, depuis deux mois irradie des concerts à travers tout le pays et, sauf le nom de certaines pièces musicales, il n'est pas un mot de français qu'elle nous ait encore fait entendre! Et quand nous réclamons, quand nous protestons, la réponse qu'on nous donne c'est que "*le plus tôt possible et le plus souvent possible*" on va penser à nous! Et cela continue. Nous serions justifiables de puiser aux richesses de la langue française et de nous servir de quelques termes énergiques, car, ce sont les seuls qui peuvent qualifier comme elle le mérite, l'attitude que nous avons crue irréfléchie, de la Commission de la Radiodiffusion à notre égard.

Nous soumettrons seulement un fait à la méditation des membres de la Commission. Depuis qu'elle a commencé ses activités radiophoniques, il s'est tout de même trouvé un homme qui au cours d'un programme transcanadien, a fait preuve d'un sens des choses canadiennes que la Commission canadienne de la Radiodiffusion n'a pas encore manifesté, et qui a parlé français. Il faut dire qu'il ne s'agissait pas d'une émission radiophonique de la Commission. Cet homme, c'est un Américain spécialisé dans le "patter" yankee et qui jeudi soir est venu de New-York à Montréal donner aux Canadiens une exhibition de son art. C'est M. Graham MacNamee. Le sens qu'il a des convenances canadiennes lui a fait nous dire: "Au revoir, Canada!"

M. Maher a écrit une lettre à la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface. Nous y viendrons peut-être un de ces jours.

En attendant et jusqu'à la prochaine lettre de la Commission, les protestations sont dans l'ordre et elles ne s'arrêteront pas.

L'Association d'Education des C.-F. du Manitoba,
par le secrétaire, J.-H. DAIGNAULT.

De-ci de-là

Association d'Education des C. F. du Manitoba

L'exécutif est heureux d'annoncer au personnel enseignant que l'Assemblée La Vérendrye, No 127 des Canadiens de Naissance a généreusement offert un don annuel de $15.00 pour l'histoire du Canada. Par arrangement mutuel, ce montant sera divisé en trois prix égaux de $5.00 chacun qui seront donnés aux premiers de chaque classe du VIe grade, en histoire du Canada. Avis aux intéressés et que les élèves de ce grade en soient avisés immédiatement.

Le Secrétaire Général.

La Commission de la Radio et le français

La protestation suivante a été adressée à MM. Hector Charlesworth et Thomas Maher, président et vice-président de la Commission Canadienne de la Radio;

"Cinq cents personnes réunies en assemblée à St-Boniface, Manitoba, protestent contre les annonces unilingues que vous faites dans vos émissions radiophoniques trans-canadiennes, et réclament l'usage immédiat d'annonces bilingues."

(signé) Armand PAMBRUN,
Président, Cercle Local,
Association d'Education.

A nos institutrices

La Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest célèbrera comme par les années passées, sa fête annuelle pendant la semaine de Pâques. Le comité, comprenant que le personnel enseignant est sérieusement affecté par la crise, a jugé bon, non sans regret, de supprimer le banquet.

La fête religieuse se déroulera en l'église du Sacré-Coeur, à Winnipeg, jeudi le 20 avril. Il y aura à 9 heures messe solennelle, sermon de circonstance par notre dévoué directeur, le R. P. Bourque, et consécration des membres à la Sainte Vierge. N'oublions pas la communion générale. Que toutes celles qui le peuvent fassent généreuses et venons avec empressement recevoir les bénédictions que Dieu réserve aux membres fidèles. Les religieuses et toutes les personnes qui s'intéressent à notre oeuvre sont cordialement invitées à joindre leurs ferventes prières aux nôtres.

LA LIGUE I. C. O.,
Anna Marion,
Secrétaire.

Le chauffage par la terre

Bien que l'hiver touche à sa fin, il n'est pas sans intérêt de rappeler le hardi projet que présenta un jour Camille Flammarion et qui fournirait la chaleur à bon compte, en la prenant à la terre même.

Etant donné que la température augmente progressivement au fur et à mesure que l'on descend dans l'écorce terrestre et que 6,371 kilomètres nous séparent du centre de notre globe, il "suffirait" d'atteindre cette réserve inépuisable de calories, de puiser la chaleur à cette source et de la répartir à la surface comme l'eau, le gaz et l'électricité.

Flammarion a prévu les moyens de réalisation par l'emploi de la main-d'oeuvre militaire.

La vie du prince de Galles au cinéma

Le prince de Galles vient d'assister à la présentation d'un film dont le scénario n'est autre que sa propre existence. Le prince est resté une heure, absorbé par cette évocation saisissante de son récent passé. C'est toute sa vie qui sera ainsi évoquée depuis le jour de son investiture à Carnarvon, en 1911, jusqu'à ces derniers temps. Il va sans dire qu'en dehors de sa participation à la guerre, de ses représentations officielles, de ses apparitions dans les milieux politiques et mondains, il y aura aussi ses voyages et ses chasses en Afrique. Le prince a collaboré à cette dernière partie du programme, mettant à la disposition des organisateurs un nombre considérable d'instantanés pris par lui en cours de route. Les produits du film sont destinés à des oeuvres de bienfaisance.

LA FIERTE NATIONALE

Nous sommes heureux de reproduire le texte de la causerie donnée au cercle de l'Association d'Education de Saint-Boniface, le 26 mars, par M. Raymond Bernier:

Chez plusieurs, la fierté, la vanité, l'orgueil, et toutes leurs nuances sont autant de mots qui expriment à peu près la même chose, ce qui prête à bien des équivoques.

La fierté est la qualité d'une âme noble, sans retour égoïste, sur elle-même, sans mensonge, sachant son origine, la lignée dont elle est solidaire, les trésors reçus dont elle garde le dépôt, en attendant de les transmettre à son tour.

Pour justifier nos motifs de fierté, il suffit de rappeler notre foi, notre sang, nos luttes héroïques, notre histoire, notre héritage de droits conquis et de souffrances.

L'orgueil, au contraire, est le sentiment d'une âme qui, se donnant les mérites qu'elle n'a pas ou s'exagérant ceux qu'elle possède, se forme une opinion trop avantageuse de soi. "C'est une passion qui fait que de tout ce qui est au monde l'on n'estime que soi", comme l'a dit si bien La Bruyère.

Le vaniteux, lui, se préoccupe surtout de paraître, son souci se trouve dans le regard d'autrui, son triomphe dans ce que l'on pense.

La fierté est douce, à base de mérites réels. Elle n'est pas fondée sur les avantages physiques, et s'appuie moins sur les titres personnels de l'homme fier que sur des gloires intimement liées à sa vie: sa nationalité et sa foi, sa langue, ses luttes, ses morts, son histoire.

Exemples de fierté

Quelques exemples feront mieux comprendre cette différence. L'apôtre saint Pierre, fier sous la torture, ne l'est pas moins devant ce creuset incandescent, où fond, où s'épure la fierté — l'argent — quand il répond à Simon qui voulait acheter les dons du Saint-Esprit: "Que ton or périsse avec toi!"

Couronné de victoires rapides et décisives, et gêné de voir à Rome une tête plus haute que la sienne, Napoléon Ier est tout simplement orgueilleux quand il s'écrie: "Qu'on l'amène, et nous allons bien voir".

L'histoire est remplie de faits semblables. En particulier notre histoire du Canada, où la fierté et l'héroïsme se rencontrent presque à chaque page.

Quelques faits: le brave Frontenac réduit aux abois et forcé de se rendre, renvoie l'émissaire de Phipps par le mot légendaire: "Dites à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons".

Aux sombres jours, les Canadiens français, découragés, abattus, croyaient que c'en était fini de leur langue et de leur race, mais voici qu'au Parlement de Kingston, en septembre 1842, un homme se lève, salue sans orgueil, le coeur plein de courage. Comme l'un des ministres du gouvernement le somme de parler à la Chambre en anglais, il répond: "L'honorable député de Toronto a-t-il oublié que j'appartenais à cette origine si fortement maltraitée par l'Acte de l'Union. Il me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle mon premier discours dans cette Chambre. Je dois informer les honorables membres que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en prononcerais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fut-ce que pour protester solennellement contre la cruelle injustice de l'Acte d'Union qui proscrit la langue nationale d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même".

Et, Mesdames et Messieurs, nous parlons encore français.

Au Manitoba

Nul n'a besoin d'aller chercher des exemples bien loin. En 1916, on défend l'enseignement du français dans les écoles, sachant fort bien que c'est le préambule de la disparition du français comme langue naturelle chez les Canadiens français. Le Canadien français, l'âme remplie d'indignation, blessé au coeur, fièrement se leva et répondit: "Nous parlerons français, nos enfants parleront français"; et Mesdames et Messieurs, nous parlons encore français.

Notre foi

Notre premier titre de fierté, c'est notre foi. Notre source de catholicisme remonte au baptistère de Reims, et là, le jour de notre baptême, nous avons reçu des titres de noblesse, le précieux héritage d'une dynastie dont le premier prince du sang est Jésus-Christ.

Le Canada est né et a grandi sous l'impulsion d'une pensée d'apostolat, notre venue au monde n'eut rien à devoir à l'aventure ou à l'ambition des conquête et de l'or.

Ce catholicisme si pur et si intense a produit une floraison merveilleuse d'héroïsme. Notre clergé, régulier et séculier, nos découvreurs, nos pionniers ont accompli sur ce continent des oeuvres suffisantes à glorifier la nation la plus généreuse. Ce même succès d'apostolat qui nous est venu de France, nous le pratiquons aujourd'hui avec la même intensité. Nous retrouvons les mêmes Canadiens français au Japon, en Chine, en Afrique, en Amérique du Sud, et un peu partout dans le monde entier et nous ne sommes qu'un peu plus de trois millions de population. Cette foi, quoique amoindrie si on la compare à celle des premiers temps de la colonie, surpasse encore celle de bien d'autres pays qui, dans le même laps de temps, ont presque oublié leur titre de catholiques. Nous avons triomphé des embûches innombrables qu'on nous a tendues avec une ingéniosité, une insistance et une ténacité qui auraient pu nous être néfastes. Nous devons en être légitimement fiers et en remercier la Providence.

Notre sang

A la fierté de la foi, ajoutons celle du sang.

Nos origines françaises sont incontestables, nous sommes les descendants du plus pur sang français. Nous avons ce même tempérament — un peu modifié, si vous le voulez, par nos hivers rigoureux et l'ambiance anglaise, — fait de paresse, de légèreté vive et malicieuse, de gaieté et de bon sens. A la logique de la philosophie, la clarté des sources, la droiture de l'épée, la dignité du droit, et pour vernisser ce magnifique patrimoine, la bravoure et le goût exquis des choses de l'esprit. Ces traits caractéristiques français, nous les avons conservés au Manitoba et dans l'Ouest, partout au Canada.

Ce que le génie français a donné à l'Europe, au monde entier, nous espérons pouvoir le faire en cette terre d'Amérique aussitôt que le Canada sera un peu plus libre de ses mouvements pour qu'il donne libre cours à ses talents en puissance.

Au Manitoba plus qu'ailleurs, nous avons réussi à accorder nos volontés, nous sommes plus unis qu'autrefois; nou avons compris enfin la nécessité de faire courber nos opinions et nos intérêts personnels devant les exigences nationales. Nous avons saisi l'importance de l'organisation, la nécessité de se coudoyer, et cette union a rendu possible la fondation de l'Association d'Education des Canadiens français, la plus florissante, la collaboratrice indispensable de notre survivance, — enfin, soyons-en fiers, le modèle du genre.

Cette union des esprits et des coeurs, s'est aussi développée chez nos jeunes. L'A. C. J. C. a pris justement racine au Manitoba. Premièrement elle prépare des chefs futurs et des citoyens foncièrement catholiques et patriotes. Nous devons nous réjouir que la jeunesse ait si bien compris ses responsabilités et le rôle qu'elle doit jouer dans l'avenir. Nous avons bien d'autres motifs d'être fiers; mais le temps ne nous permet pas d'être plus complet.

Notre histoire

Notre plus grande école de fierté est sans contredit notre histoire du Canada, — pages admirables d'héroïsme et de catholicisme le plus pur. Quelle noblesse de caractère, quelle grandeur d'âme, chez nos ancêtres: Cartier, Champlain, de Maisonneuve, Mgr de Laval, Talon, Montcalm, Lévis, Dollard, Marie de l'Incarnation, Madeleine de Verchères, Jeanne Mance, pour n'en nommer que quelques-uns. Et la phalange de nos saints missionnaires, nos découvreurs! Partout un courage, un désintéressement, une puissance de réalisation qui semblent dépasser les forces humaines, Mesdames et Messieurs, ce sont nos ancêtres. Si dans les grandes luttes, le découragement nous prend, si la défaite semble poindre, si les lâcheurs commencent à dire: "Nous avions raison", si les difficultés s'accumulent, si nous entendons le refrain lugubre: "A quoi ça sert?" Mesdames et Messieurs, allons retremper notre courage dans la galerie de nos ancêtres. Si nous n'en sortons pas le front haut, honteux d'avoir même pensé à la possibilité d'une défaite, le coeur rempli des plus nobles espoirs, nous ne pourrions qu'en sortir le voile de l'opprobre sur le visage, la marque du traître sur le front.

Mais je ne pourrais terminer sans parler de nos belles familles, les artisans sublimes de notre survivance, foyers où a poussé la fine fleur des vertus chrétiennes, des forces morales qui font les grands peuples. Ce fut le château-fort de notre race, forteresse imprenable où sont venus tour à tour s'effriter les attaques malveillantes des ennemis de la race. Dans ce château, saluons avec respect et admiration la femme canadienne-française, la reine de nos foyers, la sauvegarde de nos traditions, l'héroïne de notre survivance. Mesdames et Messieurs, c'est à la générosité de la jeune Canadienne française que nous devons le don sublime de parler encore la douce parler de nos ancêtres.

Alliance Française

Le Rhin Romantique

La dernière réunion de l'Alliance Française qui eut lieu dans la Salle B de l'Université du Manitoba, mercredi soir, fut, malgré un auditoire assez peu nombreux, une des plus réussies de l'année.

M. W.-F. Mainland, professeur de littérature allemande à l'Université, nous fit faire un délicieux voyage à travers le temps, l'espace, la légende et la musique, le long du Rhin romantique,—des hautes montagnes de la Suisse, où le noble fleuve prend sa source, pour se frayer de vive force une voie à travers des pays fort accidentés, puis après avoir reçu de nombreux affluents et baigné de ses eaux limpides une infinité de villes, villages, bourgades, jusqu'au moment où il vient s'étaler en une immense nappe d'eau à courant imperceptible dans les plaines basses, inondées, spongieuses, mélancoliques de la Hollande, où finit le fleuve, où commence la mer.

Variété infinie du Rhin, unité du Rhin, Rhin suisse, Rhin français, Rhin allemand, Rhin hollandais. Et pourtant, Rhin tout court.

Magie de l'écran qui fait surgir devant nos yeux émerveillés ces collines pittoresques couronnées de vieux châteaux, ces vieilles villes à toits pointus, à rues étroites qui se pressent humblement sous l'élancement de la flèche gothique d'une cathédrale. Brusque changement: un coin moderne, trop moderne; forêt de cheminées d'usines lançant au ciel des tourbillons de fumée noire.

Applaudissements! Le conférencier vient de pourfendre le culte du dollar et du succès à tout prix . . . !

Oui, il fait bien bon s'évader, avec Heine, Victor Hugo et Barrès, aux rives enchantées du Rhin, loin, bien loin du budget provincial . . .

Quelques chants du Rhin: naïfs, mélodieux, légèrement ironiques . . . par M. Erb et Mlle Udred Curle. Et la soirée se termine beaucoup trop tôt.

Belle soirée! Et quel français pour un professeur d'allemand. Accent, geste, sourire: tout est français. Ah, ces diables d'Ecossais, quand ils s'y mettent! . . .

M. Mainland reçoit en souriant les remerciements du président.

Notre pauvre collègue ne se rend pas compte qu'il est lié pour la vie aux activités de l'Alliance Française.

E. R.

La Semaine Sociale de Rimouski

La prochaine Semaine Sociale du Canada, qui sera consacrée au problème de la Terre et doit avoir lieu à Rimouski du 14 au 19 août, sous le patronage de Son Exc. Mgr Courchesne, réunira une brillante pléiade de professeurs. Nous relevons sur le programme, parmi ceux qui donneront des cours, les noms de Mgr J.-C. Allard, de Ste-Martine, des abbés Edouard Beaudoin, F.-X. Jean et Henri Bois, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, de l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, de MM. Georges Bouchard, député de Kamouraska, Esdras Minville et Charles Gagné, professeurs, Cyrille Vaillancourt, président de la Fédération des Caisses populaires, J.-A. Ste-Marie, régisseur de la ferme de Ste-Anne, etc., etc. D'éloquents conférenciers, dont les noms seront bientôt publiés, prendront la parole aux réunions du soir. Le programme complet paraîtra sous peu.

Musique!

On a fait des recherches afin de savoir quel est l'instrument de musique qui rallie le plus de suffrages. En Europe, ce serait l'accordéon, puis la flûte, ensuite le trombone. En Amérique, ce sont les instruments à cordes pincées ou gratées: guitares, mandolines, banjos, etc. Pour le monde entier, ce seraient la flûte et le tambourin qui remporteraient le plus grand succès: en effet, en Asie il y a des centaines de milliers de personnes qui pratiquent couramment ces instruments de musique, rudimentaires, peut-être, mais qu'on doit tout de même considérer comme instruments.

SAINT-BONIFACE

"La famille Benoiton" au Collège

C'est le titre d'une pièce de Victorien Sardou, jouée le 29 mars, par les élèves du Collège, et offerte à S. E. Mgr l'archevêque, à l'occasion de son anniversaire.

Benoiton est le type achevé de l'arriviste. Aussi l'éducation "sérieuse, positive et pratique" dont il a doté ses fils, de compagnie avec madame . . . "dans ses temps libres", est-elle déplorable. Sardou est sans pitié, et stigmatise du ridicule ces parvenus, d'une façon hilarante. Ses caractères sont exagérés? Un peu . . . mais c'est pour rendre le tableau plus saisissant.

Que je vous présente cette famille idéale! Le Père Benoiton (Charland Prud'homme) gourmé de ses millions accumulés dans le "sommier"; Stephen (R. Fournier) et Didier, gendre de Benoiton (J. Valmont) financiers fébriles; Jean et Arthur (C. Bazin et J.-M. Dugas) deux catins articulées, roses et pommadées, maniérés comme des mannequins à la promenade du printemps, puissant dans le gousset du père ce qu'ils s'empressent d'épuiser en paris sur les courses ou autres occupations du genre. Un quatrième fils, collégien, Théodule (G. Ayotte), apache, celui-là, et fier de l'être, faisant du scandale son rêve de gloire . . Et puis, il y a Fanfan (Edward Suarez), gamin d'une dizaine d'années qui ravit littéralement son papa, par son adresse à rouler au jeu ses petits camarades. Fanfan aime les gens riches. Fanfan a son petit coffre-fort. Fanfan joue toujours à la hausse. Cependant, un jour, Fanfan se fait "laver" à son tour par ses amis . . "On se reprendra, Fanfan" . . . "Je t'aiderai dans de nouvelles combinaisons" . . . Sèche tes pleurs, Fanfan". Oh! ce Fanfan, c'est du propre! Fanfan, consolé, ne parvient-il pas un moment après à découvrir la combinaison du coffre-fort de son bonhomme de père? Et il y entre tête baissée, et c'est tout juste s'il ne fait pas main basse sur la caisse à papa . . Ca viendra, ça viendra!

Mais où donc est "l'ange" de ce foyer modèle? Ah! . . . Madame est sortie . . . elle est toujours sortie . . . Son rôle à la maison est plutôt négatif, comme vous voyez . . . Et elle ne s'en fait pas! Heureuse personne! (?) Des amis à Benoiton, les Formichel, père et fils (G. de Ruyck et J. Joubert) possèdent absolument le même génie pratique. Aussi s'entendent-ils tous comme larrons en foire. Prudent Formichel les dépasse pourtant en audace raisonnée, et il est un peu raide dans ses calculs, tout de même, lorsque, brûlant ses vaisseaux, il prétend fixer un terme au séjour de son pleurnicheur de père ici-bas . . .

Et les évènements se précipitant autrement que nos vieux fous ne le pressentaient, ils s'effraient, mais un peu tard, du succès à rebours, obtenu par leur méthode éducationnelle . . .

Deux autres personnages assistent depuis le commencement à cette comédie stupéfiante. C'est le Comte de St-Pol (M. Carbotte) et son neveu le vicomte de Champrose (L. Deschênes). Celui-ci revient de je ne sais où, de Carthage peut-être. Il a une fille, Madeleine, qu'il veut marier richement. Son oncle, imposant et digne, ne donne pas dans ses ambitions, et il prend le moyen de l'en guérir radicalement, en le mettant en contact avec les Benoiton . . . Epouvanté et fasciné à la fois par tant de sottise, il veut partir et ne part pas, tour à tour amusé et bondissant, lançant des flèches qui, du reste, ne partent pas . . . Il est surtout anxieux de voir comment tout ça va tourner . . . ça tourne comme on peut s'y attendre; par le vol, par le déshonneur et la ruine. Et Madame Benoiton ne rentre toujours pas! . . .

Et voilà! Pour qui veut voir une morale dans cette satire mordante et bien menée de Sardou, elle est claire comme le jour, mais elle n'est pas celle que préconise Benoiton et Cie. Champrose le comprend bien ainsi, quand il s'écrie: "Ah! qu'elle coiffe donc Ste-Catherine, ma Madeleine! ..."

Nous félicitons sincèrement tous les acteurs, y compris L. Labossière dans son rôle de domestique,—d'avoir si bien joué leurs personnages. Il n'est pas dans nos habitudes d'abonder dans le compliment, mais cette fois, nous y allons de tout coeur, et si nous nous permettions une remarque, nous dirions que c'eût été bien près de la perfection, si l'on avait parlé plus fort, à certains endroits.

M. Ed. Hines a ouvert la séance en jouant très joliment au piano "Rustle of Spring" de Sinding. Deux chansons populaires, harmonisées par Boller ont été rendues avec goût et sûreté par "la Schola".

M. Maurice Prud'homme, qui a fait les frais du 2ème entr'acte, en interprétant de façon à nous le faire apprécier beaucoup, Vincent d'Indy, dans sa "Ronde Villageoise" n'a pas besoin d'invoquer notre bienveillance. Ce nous est toujours un plaisir de l'entendre.

L'auditoire nombreux, et l'assistance considérable de prêtres et religieux du diocèse à cette soirée magnifique, disent assez leur dévouement envers leur premier pasteur, et leur sympathie pour les RR. PP. Jésuites. Merci à tous.

A. G.-R.



A l'hôtel de ville

Le Conseil de ville a rencontré le "Municipal and Utility Board," la semaine dernière, comme il avait été annoncé. La réunion s'est tenue à huis-clos. L'on sait cependant que le Conseil s'est opposé à la nomination de M. Seagram comme contrôleur de la ville. Ce monsieur avait été désigné par les détenteurs d'obligations pour les représenter. Plusieurs autres noms ont été proposés à la place de M. Seagram. Ne serait-il pas au moins équitable de nous donner quelqu'un qui pût parler français? Pourquoi pas? Imaginez, par exemple, imposer un contrôleur qui ne pût parler anglais, à une ville de la population de St-Boniface, où presque la moitié serait de langue anglaise! Juste ciel! Ce serait une révolution. Le "Canayen", lui, est bon garçon, et se laisse tondre petit à petit; il a si bien connaissance de sa dignité. C'est bien notre faute, d'ailleurs; tant que nous élisons des échevins de langue anglaise ou des échevins indifférents à nos intérêts, nous n'avons pas à nous plaindre!! Tout de même, c'est étrange qu'on ne puisse trouver quelqu'un sachant le français! C'est comme pour notre commission de police dont on nous parlait la semaine dernière.

En tout cas, s'il n'en tient qu'au conseil, M. Seagram ne sera pas nommé. M. Seagram a été autrefois préfet de St-Vital. Le Conseil n'en est pas venu à une entente à propos de M. Meindl. Il n'y a rien de décidé. M. Meindl a été payé pour jusqu'à la fin de mai. Pourquoi ne pas nous servir de lui jusqu'à cette date? Si l'on prouve que M. Meindl n'est pas nécessaire à la ville, qu'il n'est pas capable d'accomplir la besogne qu'on lui confie et qu'il serait plus économique de se passer de ses services, l'on pourra le renvoyer en mai au plus tard. Il faudra cependant le prouver! Si ces choses sont démontrées d'une manière évidente, le Conseil ne devrait pas se laisser arrêter par des influences extérieures et faire ce qu'il considère comme son devoir! Encore une fois, il faudra au préalable bien prouver ce que l'on avance au sujet de notre ingénieur qui a été maintenu à son poste si longtemps, à travers tant et tant de régimes.

Institut Collégial St-Joseph

En la fête de l'Annonciation, de nouveaux membres ont été reçus dans la Congrégation de la Sainte-Vierge. Mgr W. Jubinville commenta les paroles de l'humble Marie à l'ange: "Ecce ancilla Domini", et engagea les congréganistes à pratiquer avec ferveur les vertus de celle qu'elles proclament choisir pour leur mère.

Grâce à une organisation parfaite de la part des élèves du neuvième grade, nos benjamines dans la Congrégation, la partie récréative a charmé toutes les invitées.

Il y eut partie de cartes, musique, chant et comédie. Les élèves suivantes étaient au programme: Miles J. Croteau, L. Dussault, Lorraine St-Godard, Corinne Miron, Y. Thorimbert, D. Guyot, Alice Lafrance.

Les prix offerts par Soeur Supérieure, soeur Luc d'Antioche, Miles M. Neyron, A. Poitras, I. Chevrier, L. Dussault, J. Bertrand et C. Miron ont été gagnés par Miles M. Blitz, L. Rocan, J. Bode, B. Préfontaine, B. Marion, soeur supérieure, B. Piélalue et L. St-Onge.

Pour nos jeunes gens

La paroisse de Saint-Boniface compte de cinq à six cents jeunes gens. L'Organisation Jubinville des Jeunes (OJ2C) a pour but de les grouper afin de leur donner une direction propre à leur âge, à leur condition et à leur formation. C'est donc une oeuvre capitale que cette formation par l'union, la discipline et l'instruction de nos hommes de demain qui auront la lourde tâche d'assurer à la génération future l'idéal de notre race.

Malgré les difficultés et les tâtonnements propres à toute société qui débute, l'OJ2C a fait depuis sa fondation un bien immense parmi nos jeunes gens. Son ambition est de continuer son oeuvre et d'arriver de plus en plus au groupement général de nos jeunes gens. Inutile de mentionner les beaux spectacles que nous a donnés cette jeunesse, soit par l'assiduité à asister aux réunions et aux conférences qui leur sont données et leur généreux dévouement pour toutes nos causes religieuses ou nationales.

Pour mener à bien leur oeuvre, s'il faut aux organisateurs beaucoup de désintéressement, de travail, d'étude, il leur faut aussi un peu d'argent. A cet effet, leur cercle dramatique offrira au public le 21 avril, à l'Académie Provencher, une belle soirée dramatique et littéraire. Nul doute que notre population, comprenant l'importance de cette oeuvre de jeunesse, se fera un devoir de l'encourager. Les billets seront en vente au prix populaire de 35 et 25 sous. Qu'on se le dise, et tous, le 21 avril, allons donner une preuve tangible de notre sympathie pour nos jeunes gens, tout en passant une agréable soirée.

AMICUS.

Soirée des dames au Cercle Ouvrier

Cette soirée, la deuxième du genre, a été un véritable triomphe. On se souvient qu'en octobre furent inaugurées ces séances au profit des épouses des membres du Cercle Ouvrier, afin de leur permettre, de temps à autre, de se récréer. Tous les spectateurs formulaient alors l'espoir que cette initiative se continuât.

Si l'on en juge par le nombreux public qui remplissait à déborder la salle de l'Institut Collégial Provencher, dimanche soir, et les applaudissements enthousiastes qui saluèrent chaque numéro du programme, il est évident que ces soirées répondent au but social que se sont proposé les organisateurs en les inaugurant. Après ce dernier succès, ils peuvent marcher de l'avant, certains de l'appui de tous et de toutes.

La conférencière, Mlle Paule Saint-Amant, avait choisi comme sujet: "Marie-Anne Gaboury, première Canadienne de l'Ouest." Elle nous fit pénétrer dans la vie de cette héroïne, comparable aux romans d'aventures les plus mouvementés, et sut mettre en relief les vertus de vaillance et de maîtrise de soi dont elle donna de si admirables exemples. Les différents artistes au programme furent présentés par l'ami Jodoin, dont la verve joyeuse est intarissable. Chaque numéro se déroula avec entrain et le public ne cessa de manifester son contentement. Mais le bouquet de la soirée, ce fut, chacun l'admettra, le jeune Ritagliati, bambin de quatre ans, qui nous donna sur tambour et cymbales, un avant-goût de ses succès futurs. Ses airs ingénus, son indifférence du public appréciateur ravirent l'auditoire. Qu'on nous permette aussi de mentionner la populaire gigue de la Rivière Rouge, dansée par MM. Tuck et Joseph Leclair, avec accompagnement de violon, guitare et ukulele par M. Ducharme et ses fils. Si "Mademoiselle Cécile" n'a pas su plaire au trop difficile Eugène, qu'elle se console en songeant aux 750 admirateurs dont elle a conquis la sympathie.

A la fin de la soirée, un tirage eut lieu. Mme Raoul Sicotte fut la gagnante du service à thé.

En quelques mots bien sentis, Mgr Jubinville remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de cette charmante soirée: organisateurs, artistes. Il remercia spécialement la conférencière, en faisant ressortir l'intérêt du sujet choisi. Marie-Anne Gaboury compte au Manitoba de nombreux descendants, et deux de ses arrière-petites-filles prenaient part au programme.

Voici les noms des artistes qui se firent applaudir au cours de la soirée pour la partie musicale: Miles Cécile Toupin, Alexandrine Savoie, Cécile Lemay, Mme V. Smith, MM. Jos Plante, Euc. Lévesque, G. Coindet, M. Giovanni Ritagliati, ses deux fils, Clélio et Giono, sa fille Léandra; MM. T. Lemay, Ducharme et fils, F. Jodoin. Déclamation, MM. D. Ledoyen et Jodoin. Saynète, Mme J.-Edouard Cossette, Mlles Monique Guyot, Angeline Pelletier et Fabiola Gosselin.

Que le comité du Cercle Ouvrier veuille bien accepter nos félicitations et nos remerciements pour cette soirée vraiment digne du travail d'organisation qu'elle a coûté. A quand la prochaine? . . .

La Société Historique

Les officiers de la Société Historique de St-Boniface se sont réunis chez M. le juge Prud'homme, leur président.

Il a été décidé par la Société de recevoir la "Manitoba Historical Society". Le public sera averti de la date et les membres de la société Historique spécialement conviés. Il a été aussi question des lettres de Mgr Taché. La Société voudrait essayer de les repérer et de les faire publier. Plusieurs autres questions ont été discutées, entre autres celle d'un monument à La Jemmeraye, neveu de La Vérendrye, le premier blanc qui soit mort dans nos régions. L'on essaie de fixer actuellement, avec autant de précision que possible, l'endroit de sa mort et de sa sépulture. L'on fera ensuite pression pour obtenir de la Commission des monuments, ce memento.

Le retour à la terre

Le Conseil ayant nommé un comité pour étudier cette question, si quelque chose doit être fait, c'est le temps d'agir, car le printemps s'annonce. Il est question que nos sociétés nationales s'occupent aussi de la chose. Le temps est donc à l'action et cette semaine, sans doute, on entendra parler de ce qui aura été fait pour cette question.

PETITES NOTES

A l'occasion de la perte douloureuse que je viens d'éprouver, je dois mille mercis pour les sympathies et bouquets spirituels reçus. Merci aux Révérendes Soeurs du Sanatorium, à la Maison provinciale et l'Hospice Taché de St-Boniface, à la Fanfare La Vérendrye, au Cercle Ouvrier et à tous nos parents et amis.—Norbert Bourbonnière.

Encouragez les annonceurs de la "Liberté"



Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE!

7 avril

Jeanne Pandel, N.-D. de Lourdes, 12 ans.

Blanche Gabourry, Dunrea, 7 ans.

Hazel Wilson, Saint-Norbert, 10 ans.

9 avril

Maria Vergnano, Saint-Norbert, 10 ans.

10 avril

Irène Coulombe, Transcona, 8 ans.

Edmée Lamoureux, Lorette, 13 ans.

Pierre Dedieu, Haywood, 7 ans.

Gérard Boulet, Dunrea, 12 ans.

M. Lemay, Académie Provencher, Saint-Boniface.

Bertrand Desrochers, Mariapolis, 13 ans.

11 avril

Roland Trudeau, Ile-des-Chênes, 14 ans.

Albert de Cruyenaere, Saint-Boniface, 12 ans.

13 avril

Edèse Lussier, Mariapolis, 9 ans.

Etienne Tellier, Saint-Norbert, 13 ans.

NOS AMIS LES OISEAUX

Avez-vous eu le plaisir d'entendre l'Alouette des Prés modulant sa jolie chanson? Après les sombres matins d'hiver, quelle aubaine d'être réveillé par ses notes triomphantes! "Lève-toi, c'est le printemps!" claironne-t-elle dès l'aube du haut d'un poteau de téléphone. "Non, non, laisse-moi sommeiller encore un peu. On fait de si doux rêves en écoutant ta joyeuse chansonnette."

"L'Alouette mérite-t-elle seule ce compliment, s'écrie Mme la Corneille, sur un arbre perchée? N'ai-je pas aussi une jolie voix?" Et pour nous le prouver, elle égrène dans l'air matutinal trois ou quatre sons provocants. "Ah! tais-toi, vilaine!" disons-nous en frappant à la fenêtre. Une kyrielle de "Ka Ka Ka" furibonds nous répond... et bon gré mal gré, il faut quitter son lit douillet...

Cette semaine, mes petits amis, sont arrivés d'autres oiseaux bien connus: Merles d'Amérique, Pics dorés du Nord, Pinsons niverolles, Fauvettes à croupion jaune, Plectrophanes de Laponie, etc.

Je n'ai pas à vous présenter notre Merle d'Amérique. Vous le connaissez bien. Tout l'été, vous le voyez sautiller aux alentours de votre maison, picorant le sol pour en tirer les vermisseaux dont il se nourrit. Rien de plus amusant que d'observer ses querelles avec les moineaux. Lorsque les petits merles commencent à grossir, ils tombent souvent du nid trop étroit, et à moins qu'une main charitable ne leur porte secours, ils sont la proie de minet. Placez-les sur une branche peu élevée, le père et la mère ne tarderont pas à leur apporter la nourriture dont ils ont besoin; bientôt, ils seront assez forts pour voler.

Vous voyez en ce moment dans vos jardins un joli petit oiseau gris-ardoise, à bec court rose, au gazouillis doux et mélodieux: c'est le Pinson Niverolle *(Slate Coloured Junco). Jetez-lui quelques graines de mil ou des miettes de pain, il sera bientôt votre ami. Lorsqu'il vole remarquez la bordure blanche des plumes latérales de la queue, Longueur: 6 pouces ¼.*

Ah! voici l'un de mes favoris: le Pic doré du Nord *(Northern Flicker). Magnifique oiseau au plumage brun rayé noir, long bec, croissant rouge vif sur la tête, moustache noire, croissant noir sur la poitrine, croupion blanc. Dessous des ailes et de la queue doré. Voyez-le sillonner le ciel de son vol rapide! Ne dirait-on pas un rayon d'or éblouissant? Du matin au soir, il frappe l'écorce des arbres ou les poteaux de téléphone pour en faire sortir les insectes dont il est friand. Il mesure 13 pouces. Si vous voulez l'attirer près de votre demeure, et jouir de sa présence, placez un récipient plein d'eau sur un vieux tronc d'arbre ou une tablette quelconque. Vous attirerez ainsi également tous les oiseaux qui peuplent nos bosquets. Voyez à ce que ces récipients ne soient pas trop profonds afin que nos petits amis puissent s'y baigner, ce qui ajoutera à votre agrément.*

Notre première fauvette du printemps est la Fauvette à croupion jaune *(Myrtle Warbler), un bijou d'oiseau! Son plumage gris foncé rayé noir, est agrémenté de taches jaunes sur la tête, les côtés et le croupion. Il y a deux raies blanches sur les ailes et une tache blanche sur les plumes latérales de la queue. 5 pouces½.*

Je me demande pourquoi l'on a affublé le Plectrophane de Laponie *(Lapland Longspur) d'un nom ausi barbare. Si vous avez l'habitude de soigner nos* Moineaux domestiques *(English Sparrows), vous voyez parmi eux, ces jours-ci cet oiseau de même grosseur, tête, menton et gorge noirs, large collier brun noisette sur le dessus du cou, plumage brun rouge. Il ne s'attarde pas dans nos régions. A peine passe-t-il deux semaines au milieu de nous; il se dirige ensuite vers le Nord où il habite tout l'été.*

Pour terminer, voici un fait qui illustre bien l'intelligence de nos amis les oiseaux.

L'an dernier, un fermier bêchait paisiblement son jardin. Tout à coup, il perçoit des cris d'oiseau désespérés. Il lève la tête. Un Merle-Chat (Catbird), appelé ainsi parce que son cri imite le miaulement du chat, virevoltait au-dessus de lui, remplissant l'air d'appels éperdus. Intrigué, le brave jardinier laisse là sa bêche et suit notre Merle jusqu'à une touffe d'arbustes où des enfants s'amusent à couper des branches. Il a vite saisi la raison du tumulte et s'adressant aux gamins:

—Y a-t-il un nid dans ces arbustes?

—Oui, tout près d'ici.

—Eh bien! Allez donc jouer ailleurs comme de bons petits enfants.

Les garçonnets, bien élevés, choisirent un autre terrain de jeux et tout rentra dans le calme.

Qu'un petit oiseau sache deviner où se trouve son véritable ami et en toute confiance s'adresse à lui dans sa détresse, n'est-ce pas extraordinaire? Qui oserait dire après cela que la gent ailée manque d'intelligence?

Si jamais on vous accuse d'avoir une "cervelle d'oiseau", vous voyez qu'il n'y a pas là de quoi vous offusquer... Au contraire!.

MERE-GRAND

Absence de fierté nationale

Par-dessus tout, nous devons constater notre absence de fierté nationale. Si nous étions un tant soit peu orgueilleux de notre culture et de nos qualités ethniques, nous aurions à coeur de les faire valoir. Nous aurions de l'ambition, et la persévérance persuadés que nous sommes et serons toujours des vaincus. Le manque de fierté pousse notre élite à ne rien faire, à se croiser les bras, en tout ce qui ne regarde pas directement son intérêt personnel. Individualistes, ne cessons pas de le dire, nous le sommes jusqu'au fond de l'âme. Lorsque nos ingénieurs, nos techniciens, nos hommes d'affaires ont obtenu un emploi rémunérateur dans quelque firme anglaise ou juive, ils croient avoir tout fait et ils s'endorment dans leur fonction, oubliant que par là ils s'asservissent et humilient avec eux toute une race. Il faudrait qu'ils eussent la fierté et le courage de *créer* par eux-mêmes, de fonder leurs entreprises personnelles, d'être des chefs. Sans doute, c'est plus dur, mais c'est aussi plus grand et plus beau.

Paul SIMARD.

(Le Devoir.)

AH! LES MECHANTS!

Dialogue entre Jean et Marie, 7 et 8 ans

Marie. — Jean, Jean, sais-tu la triste nouvelle?...

Jean. — Voyons, Mlle Marie, encore une nouvelle! Oh! les filles, les filles, elles savent tout.

Marie. — Allons donc! je puis la garder pour moi, cette nouvelle... Pourtant, je voudrais... J'aurais besoin de ton concours...

Jean. — Dis-la bien vite, cette nouvelle, tu piques ma curiosité.

Marie. — Voici Jean, tu sais, j'étais à jouer avec ma poupée, Mme X., la bonne amie de notre maman, était chez nous. Tout à coup, elles baissèrent la voix et... je vis des larmes dans les yeux de notre maman. Je ne voulais pas écouter, car tu connais la recommandation de maman: mes petits enfants, ne prêtez jamais l'oreille aux conversations des grandes personnes. Mais maman pleurait de grosses larmes; il fallait bien que je sache pourquoi. Je continuai à faire semblant de jouer...

Jean. — Petite rusée!

Marie. — J'entendis quelque chose qui me fit mal au coeur; l'amie de notre maman disait: Oh! les méchants apostats! ils font autant de peine à la Sainte Vierge que les Juifs lui en firent pendant la passion de son Jésus. C'est tout ce que je compris. C'était assez pour moi.

Jean. — Oui, parce que tu ne pus pas en entendre davantage...

Marie. — Jean, je n'ai pas le coeur à la discussion, j'aime mieux en faire le sacrifice.

Jean. — Eh bien! Mlle la sage, que peut faire un petit garçon — et une petite fille encore moins — dans un cas aussi grave?

Marie. — Jean, Mlle la Sage pense à quelque chose, veux-tu le savoir?

Jean. — Mais oui.

Marie. — Si tu demandais, toi, au bon Frère Joseph, moi, je démanderais à notre bonne Soeur Luc de faire dire à toutes les petites filles et à tous les petits garçons, une prière à la Sainte Vierge pour la consoler, puisque ses grands enfants lui font de la peine. Tu sais, Jean, Elle aime beaucoup les petits enfants — peut-être un peu plus les petites filles...

Jean. — Oh! la, la, votre sagesse vous fait défaut, Mlle la Sage. Moi, je vais te donner la bonne note sur cette question. Le petit Jésus et sa mère la Sainte Vierge aiment de préférence les petits enfants qui prient de coeur, et qui font des sacrifices pour rester bons, que ce soit des petits garçons ou des petites filles.

Marie. — Ah! M. Jean, vous parlez comme un gros livre. Tout de même, tu sais bien que les petites filles sont plus généreuses que les petits garçons. Le preuve, la voici: Compte, si tu le peux, les petites filles et les petits garçons qui viennent à la Messe des enfants le samedi, à 8 heures? Moi, j'ai appris à compter et d'après mes calculs, je trouve deux petites filles contre un garçon!

Jean. — Savoir calculer, c'est bien, mais il vaut encore mieux faire ce que maman nous recommande. Tu l'as entendu bien des fois cette recommandation: Mes petits enfants, dites votre chapelet pendant la Messe, lisez les prières de la Messe, si vous le pouvez, vous êtes en présence du bon petit Jésus, votre petit frère, parlez-Lui, pensez à Lui; tenez-vous droits, que vous soyez à genoux ou assis, il ne faut pas tourner la tête de côté et d'autre pendant la Messe, encore moins compter...

Marie. — Tu as raison, Jean. Mais, dis donc, quelle prière faudrait-il faire dire dans toutes nos écoles et couvents pour la conversion de ces méchants?

Jean. — La prière que M. le Curé nous a enseignée: Coeur Immaculé de Marie, priez pour nous, convertissez les pécheurs! Je l'aime cette prière, moi.

Marie. — Oui, c'est ça! Il me vient une autre idée, Jean.

Jean. — Qu'est-ce encore?

Marie. — Quel moyen faudrait-il prendre pour faire dire cette prière à tous les petits catholiques, surtout à nos petits frères de l'Est qui sont si nombreux?

Jean. — Vas-tu accepter mon plan?

Marie. — Oh oui!

Jean. — C'est bien simple, écrivons une lettre à Mère-Grand. Immédiatement, elle paraîtra au "Coin des Enfants". Voilà pour les enfants de l'Ouest. Les enfants de l'Est? Oh, Mère-Grand saura bien débrouiller cette affaire. Elle a des amis dans l'Est, des amis qui écrivent tous les jours dans de grands journaux comme Le Devoir, Le Droit, L'Action Catholique, et plusieurs autres. Tu comprends, ces noms-là c'est difficile à retenir.

Marie. — Je serais curieuse de savoir où tu les as pris, ces noms-là...

Jean. — Mais, papa en parle tous les jours. Il disait encore l'autre jour à un ami: Si tu le veux, nous allons essayer de faire pénétrer un journal catholique dans tous les foyers. Et il nommait tous les bons journaux, il souhaitait que le journal de Mère-Grand fût publié tous les jours. Il faudrait alors écrire souvent à Mère-Grand!...

Marie. — Jean, tu as une belle idée! Grâce à ton plan, je suis certaine qu'à l'avenir des milliers d'enfants diront tous les jours, pour consoler le Sacré Coeur et notre Mère du Ciel: Coeur Immaculé de Marie priez pour nous, convertissez tous les pécheurs! Je vous aime ô Jésus, petit frère, pour ceux qui ne vous aiment pas.

S. de la C.

Saint-Boniface.

UN PETIT MOT...

Il m'est très doux de constater que notre famille du "Coin" grandit chaque jour davantage... Je ne demande pas mieux, croyez-le bien, que de chérir de nouveaux petits-enfants si gentils. J'ai aussi infiniment de joie à retrouver les correspondants de la première heure, si fidèles et dévouées. Chacune de vos causettes m'apporte des paroles réconfortantes, des sourires, des pensées affectueuses... J'en suis bien touchée et vous en remercie de tout coeur, mes chéris.

Aux petits amis qui insistent pour avoir un concours, je regrette de ne pouvoir, pour le moment, acquiescer à leur demande. Nous ferons l'impossible pour vous satisfaire, chers enfants, mais il faut compter avec les circonstances pas toujours favorables.

Mère-Grand a appris avec une profonde douleur la mort d'une ancienne du "Coin", Laura Perron (de Sainte-Anne-des-Chênes), garde-malade au Sanatorium. Elle avait eu le plaisir de faire sa connaissance et d'admirer ses brillantes qualités, aussi comprend-elle doublement l'affliction de sa famille. Tous les petits amis de notre page sympathiseront avec les parents éplorés et voudront bien offrir une fervente communion pour leur ancienne compagne.

Un merci tout spécial à ma petite amie Mariette pour le résumé des activités de la Ligue des Tharsicins. J'envoie cette lettre aujourd'hui même au dévoué Père du "Mot d'Ordre". Son âme d'apôtre y puisera bien des consolations.

Georgette Larivière, Mariette Sicotte, Annette Poitras, Thérèse Boissonnault, Gabrielle Jodoin, Thérèse Schimnowski, Marcelle Senez, Marie-Ange Viel, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Armand Bergeron, Juliette Leblanc, Gérard Labossière, Hélène Vigier, Antoine Labossière, Nora Watson, Antoine Rondeau, Mélina Payette, Georgina Major, Victorine Vigier, Cécile Lesage, Flore Martel, Rose-Alma Grenier, Saint-Léon; Camille Pélissier, Thérèse Turcotte, Micheline Laferrière, Yvonne Simon, Jacqueline Laurendeau, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Mariette Leclaire, Couvent de Saint-Norbert, Hector Dugas, Lorette.

M.-G.

La crème

— Colette, j'espère que tu n'as pas touché à la crème qui était à refroidir dans la cuisine?

— Non, maman, je l'ai seulement un peu regardée avec mes mains.

UN PEU DE BOTANIQUE

Bourgeons foliaires

Ce sont les bourgeons qui vont se développer en branchettes feuillées. Ils terminent tous les ramifications et se cachent entre les boutons. Grêles, ils se revêtent, eux aussi, d'écailles duveteuses à l'aspect mi-grisâtre, mi-rougeâtre. Ordinairement tous ces bourgeons sont groupés ensemble. L'un continuera le rameau; les deux autres formeront des branchettes sur ses côtés.

A leur intérieur se trouvent des feuilles très petites, et repliées de manière à occuper le moins de place possible. Il ne serait pas facile de les étaler. Parce que leur tissu est très tendre, on les déchire avec la pointe de l'aiguille en essayant de les séparer.

Cicatrices

Pour étudier ces marques instructives que sont les cicatrices, commencez par dépouiller une branche ramifiée de tous ses bourgeons.

Que remarquez-vous? De place en place le rameau et les ramilles se gonflent. Ce sont les niveaux des noeuds. C'est à certains renflements que les ramilles ont surgi par paires le plus souvent, ailleurs seules, les compagnes ayant avorté. A d'autres renflements il ne devait pas s'en former.

Ces renflements s'entourent à leur plus grand pourtour de lignes saillantes, qui remontent en deux points opposés. On s'imaginerait voir collés sur les branches deux demi-cercles aplatis, appuyant les uns sur les autres les bouts de leurs branches. Ces ornements localisent les cicatrices de feuilles tombées.

C'est juste au-dessus de ces lignes que les feuilles s'attachaient à leur support. Dans l'angle formé par la gaine de la feuille et la branche avait surgi un bourgeon soit foliaire soit florifère. Les bourgeons florifères se sont développés en fleurs, sans donner de ramille. Les autres étaient susceptibles de devenir une branchette feuillée. Beaucoup cependant meurent.

(A suivre)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Académie Saint-Joseph,
Saint-Boniface,
le 27 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de vous écrire car j'ai hâte de voir mon nom dans le journal. J'ai assez de leçons à apprendre, dans ma classe, mais pas de devoirs à faire. Alors je vais essayer de vous écrire plus souvent.

Je suis la plus jeune chez moi. Maman m'appelle sa petite et papa sa Jacqueline. J'ai une grande soeur dans le 11ème grade.

Au revoir chère Mère-Grand.

Votre petite amie,

Jacqueline LAURENDEAU.

* * *

Académie Saint-Joseph,
Saint-Boniface,
le 21 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

C'est ma fête le 22 avril. Je vais avoir 8 ans. Je suis dans le 2ème grade et j'ai eu une carte rose. Ma Soeur est bien bonne pour nous. Je l'aime bien. J'ai vu mon nom dans la "Liberté", et j'étais bien contente. C'est le Carême et je ramasse mes bonbons dans un petit sac rose qu'une dame m'a donné et j'aurai beaucoup de bonbons à ma fête... Je veux faire plaisir au petit Jésus.

Votre petite-fille,

Yvonne SIMON.

* * *

Académie Saint-Joseph,
Saint-Boniface,
le 21 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

Dans le journal, vous demandez toujours aux petits enfants de vous écrire, aujourd'hui c'est mon tour. Je m'appelle Camille. Je vais très bien à présent, mais du mois d'octobre au mois de janvier, je ne suis pas allée à l'école. Le docteur ne voulait pas.

Tous les soirs j'étudie mes leçons pour arriver la première de la classe. J'ai peur de ne pas pouvoir arriver, c'est Mariette Sicotte qui est presque toujours la première. Je sais toujours mon catéchisme; c'est un catéchisme nouveau que nous apprenons. Il est bien plus facile à apprendre que l'autre. Pendant le Carême je ne mange pas de bonbons pour faire pénitence pour les pécheurs.

Bonjour, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille,

Camille PELISSIER.

* * *

Saint-Léon, Man.,
le 24 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris une petite lettre pour vous faire plaisir. Le printemps s'en vient, les jours allongent et les nuits raccourcissent. Le soleil commence à devenir de plus en plus chaud. La neige fond tranquillement. Aussi les oiseaux commencent à revenir, comme les corneilles qu'on entend croasser dans les bois. La sève monte dans les arbres.

Comme Pâques s'en vient, nous le préparons en faisant des petits sacrifices et en priant bien. Les petits oiseaux préparent leurs nids pour leurs petits, nous, nous préparons nos coeurs pour recevoir le bon Dieu et des grâces. L'hiver a été si long qu'on se réjouit à l'approche des beaux jours. Je vous souhaite bien des joies pendant cette nouvelle saison.

Votre petit-fils respectueux,

Gérard LABOSSIERE.

* * *

Saint-Léon, Man.,
le 12 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

J'étais à étudier mes leçons, lorsque tout à coup ma pensée vola vers vous!... Je me dis: il faut bien que j'écrive à Mère-Grand, il y a longtemps que je n'ai pas causé avec elle!...

Il fait très be[illegible] la campagne de ce temps-ci; mes [illegible]ères qui charrient du bois vert ont v[illegible] quelques corbeaux; cela nous encourage; le printemps est près d'éclore avec ses bourgeons, ses ruisseaux, ses fleurs, ses oiseaux, etc., et le soleil est aussi plus haut dans le ciel.

Je vais toujours à l'école et je suis très encouragée. Nous avons aussi de quoi nous encourager à l'école; tout est à notre disposition; tout autour de nous dans notre classe est gai, attrayant. Il y a au-dessus de notre maîtresse un crucifix suspendu, emblème du chrétien, et son certificat d'institutrice, qui nous fait penser qu'il faut étudier si nous voulons en acquérir un, nous aussi. A gauche, nous avons une statue de la Sainte Vierge de Murillo et le cadre de sainte Thérèse qui semblent nous dire: "soyez bien sages, étudiez bien!" Et nos charmants petits bureaux, tous les matins nous attendent avec impatience...

J'aime bien l'étude, chère Mère-Grand, car l'idée de mon avenir me préoccupe sérieusement, et si je ne suis pas instruite, je ne pourrai peut-être pas suivre la voie que Dieu m'a tracée...

J'aime l'étude aussi parce qu'elle permet d'apprécier davantage le beau, qu'elle ouvre notre imagination, enrichit notre intelligence et forme notre jugement. Combien nous remercions Dieu de la grande grâce du Jubilé qui va nous être accordée.

Cette grâce va commencer bientôt et je me prépare à recevoir de grandes faveurs.

Je termine en vous embrassant tendrement.

Votre petite-fille,

Rose-Alma GRENIER.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-NORBERT

Ce fut vendredi matin, le 12 mars que s'ouvraient les Quarante-Heures, dans l'église paroissiale de St-Norbert, par une grand'messe solennelle. Ces Heures de réparation et de remerciement témoignent à Jésus-Eucharistie l'amour que lui conserve un grand nombre de fidèles, malgré les nombreuses difficultés des temps.

Après la messe, eut lieu, au chant du "Pange Lingua," la procession du Très Saint-Sacrement, suivie des Litanies des Saints.

Un goût artistique fut déployé dans la décoration du maître-autel. Il faisait bon contempler notre divin Soleil au-dessus d'un parterre de verdure et entouré d'un éclatant luminaire; mais ce qui réjouissait surtout les amis de Jésus-Hostie, c'était l'assistance nombreuse aux offices. Notre-Seigneur, durant ces trois jours, fit certainement descendre sur ces fervents adorateurs une pluie de grâces et de bénédictions.

Les heures d'adoration en commun qui eurent lieu vendredi et samedi soir furent prêchées par M. l'abbé Primeau, dont les sermons sur l'Eucharistie éveillèrent en nos âmes, la foi et l'amour envers l'auguste sacrement de nos autels. Ce dévoué pasteur montra combien Notre-Seigneur nous avait aimés, en commentant la parole de saint Augustin: "Il nous a aimés d'un amour insensé!" Jésus-Eucharistie veut être le Roi des Coeurs! Du fond de son Tabernacle, comme devant Pilate, il dit à tous: "Oui, je suis Roi, je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la Vérité!"

Nous garderons longtemps le souvenir de ces jours de prières, pendant lesquelles nous avons compris et goûté les beautés de la loi de Dieu. Les parfums des prières, qui furent répandues devant le trône de notre aimable Roi, embaumeront encore longtemps le coeur de tous les paroissiens de St-Norbert qui eurent le bonheur de vivre ces jours de grâces et de bénédiction.

• • •

Couvent de St-Norbert.

Par une heureuse coïncidence, nous avions choisi fortuitement, pour témoigner d'une manière tangible à nos bonnes maîtresses toute notre gratitude pour leur inlassable dévouement et leurs soins désintéressés, le 4ième dimanche du Carême dont la Liturgie prescrit à l'introït de la messe, par son joyeux "Laetare", une sainte allégresse.

Avant de vous faire connaître notre programme, je veux féliciter nos jeunes artistes en herbe car, convenons-en, tout a été très bien réussi: pièces comiques et sérieuses, musique, etc. Qui aurait entendu l'orchestre improvisé se serait cru dans un Conservatoire.

Voici notre modeste programme:
Chant
Adresse
Le pauvre et son chien
Shannon Waltz
Au pensionnat
Le monde à l'envers
Marche
L'huile de ricin
Les premiers sous
Chant: "Topsy Turvy"
Le "Pater"
Orchestre: "Red River Valley"
Comédie: "Le désespoir de Louison"
Dans une bouteille
Les trois gourmandises
La clef des coeurs
Chant à Marie

Depuis longtemps nous entendons parler maintes personnes qui envient le sort des petits privilégiés de Beauraing; depuis novembre dernier, cinq enfants ont l'insigne bonheur de voir, de leurs yeux, la Sainte Vierge. Me croiriez-vous si je narrais que cette faveur fut la nôtre au cours de notre petite séance? Cette céleste Mère nous apparut remplissant sur la scène sa mission de consolatrice et d'éducatrice auprès de notre chère Yvette, à qui tous les coeurs semblaient fermés et qui souffrait de l'apparente mésestime de ses compagnes. Cette bonne Mère, sut lui faire comprendre que la pratique des vertus de simplicité, d'obéissance, de dévouement et d'affabilité, serait le chemin qui lui ouvrirait les coeurs. Elle lui présenta, symbole touchant, une petite clé dorée, apportée du ciel.

N'y eut-il pas jusqu'à notre mignon bébé de trois ans, Laurette Patenaude, qui fournit sa quote-part à la fête de la reconnaissance?

Le beau cantique à la Sainte Vierge "Je viens t'offrir mon coeur" clôtura cette charmante récréation marquée au cachet d'une fraternelle cordialité. Monsieur le Vicaire daigna par son encourageante parole, nous remercier au nom de nos dévouées maîtresses, il poussa la délicatesse jusqu'à nous dire que ces quelques instants passés avec nous, lui avaient été un agréable délassement.

Nous avons bien joui, avec celles que nous venions de fêter, des trop courtes minutes de délicieuse intimité qui suivirent. Nous voulions les persuader que notre reconnaissance n'était pas que d'un jour, mais que tous les jours nous la leur traduisions par de ferventes prières aux pieds de Jésus, source de toutes grâces.

Il est écrit quelque part que la reconnaissance est une rare fleur de nos jours; soyez pourtant assurées, Révérende et bonne Soeur Supérieure, dévouées maîtresses, que la chaude atmosphère qui règne dans notre Alma Mater aimée favorise l'épanouissement de cette délicate fleur qu'est la gratitude unie à une filiale affection.

GLANEUSE.

N.-D. DE LOURDES

La famille Trang désire remercier tous les parents et amis, qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de leur père, Daniel Trang, décédé récemment.

OTTERBURNE

Quarante-Heures—Commencées le vendredi, 31 mars, elles se sont terminées le dimanche, 2 avril. Le Père Valois a chanté la grand'messe d'ouverture. Le second jour, M. l'abbé Sénécal a chanté la messe de "Pace". Le Père Directeur a chanté la grand'messe de clôture. Rien n'a été épargné pour rendre à Jésus-Hostie les hommages dus à sa royauté. Les parures, les chants, les cérémonies ont contribué à aviver la piété de nos coeurs envers la Ste-Eucharistie. Loué et aimé soit Jésus au ciel et au T. S. Sacrement de l'autel!

SAINT-PIERRE

Dimanche, le 26 mars, a eu lieu la conférence mensuelle donnée sous les auspices du Cercle local de l'Association d'Education. Le sujet de la conférence était "La fierté Nationale". Quoique le mauvais état des chemins laissât à désirer, comme d'habitude notre salle était bien remplie et les paroissiens de St-Pierre nous montrent qu'ils apprécient ces soirées récréatives et instructives, tant par leur assiduité que par l'attention qu'ils portent au conférencier et au programme dont nous sommes heureux de donner le détail ci-dessous.

Ouverture: Trio de piano. Le Carillon.

Allocution du président, M. Joseph Laroche.

Saynète par les élèves du Couvent: "Brouillé avec le bon Dieu."

Choeur de chant: La Patrie du petit Paul, Le rouet de la Vie, par les élèves du Couvent.

Saynète: "Taquinerie".

Présentation du Conférencier, M. Edmond Préfontaine, par le président.

Remerciements au conférencier par M. Joseph Langelier.

Chants patriotiques par M. Ovila Fontaine.

Déclamation par Jean-Marie Mulaire: "La croix du soldat mourant."

Conclusion: M. le curé.

Nous croyons que ce rapport serait incomplet si nous n'ajoutions que la partie musicale a été rendue admirablement bien; merci aux personnes dévouées qui s'en sont chargées. Quant à la belle pièce d'éloquence que le conférencier a rendue avec le tact que nous lui connaissons, il est de notre devoir de le féliciter et de le remercier pour la tâche qu'il s'est imposée en préparant un tel chef-d'oeuvre.

Le dernier numéro du programme revenait à M. le curé, mais ce dernier, après quelques paroles de félicitations, donna la parole à notre distingué visiteur, le R. P. de Grandpré, C.S.V., qui fait partie de la Commission des écoles catholiques de Montréal, en visite à la maison St-Joseph d'Otterburne. Ce dernier a su nous intéresser pendant les quelques vingt minutes qu'il nous a parlé et s'est dit heureux de se trouver au milieu de nous dans une belle occasion comme celle-ci. Il a ajouté que ce n'est pas dans tous les villages du vieux Québec que l'on voit des soirées de ce genre si bien organisées.

Merci au Père de Grandpré, et merci à tous.

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 3 avril 1933

GRAINS	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31	Samedi 1	Lundi 3
Blé No 1 Nord	49¼	48⅝	48½	49	49⅝	49⅞
2 Nord	47½	47	46¾	47¼	47⅞	48⅛
3 Nord	46	45¾	45⅜	45⅞	46½	46⅝
Avoine 2 CW	24½	24¼	23⅜	24⅛	24½	24
3 CW	21⅞	21⅝	20¾	21⅜	22	21¾
Orge 3 CW	29⅝	29⅜	28⅞	29⅛	29⅞	29½
4 CW	27½	27¼	26¾	27	27⅝	27¼
Lin 1 NW	79¾	79⅛	78⅞	78¾	79	79⅝
2 CW	75¾	75⅛	74⅞	74¾	75	75⅝
Seigle 2 CW	34½	34½	33¾	34⅝	35	36⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	49½	49	48⅝	49⅛	49¾	50⅛
Avoine 2 CW	24⅝	24½	23⅝	24¼	24¾	24¼
Orge 3 CW	29⅞	29⅝	29⅛	29⅜	30⅛	29⅞
Lin 1 NW	79¾	79¼	79	78⅞	79⅛	79⅞
Seigle 2 CW	34¾	34¾	34	34⅞	35¼	36⅝
Options						
Blé Mai	50¼	49¾	49⅜	49⅞	50½	50⅝
Juillet	51⅛	50⅝	50⅜	50⅞	51½	51¾
Octobre	52⅞	52½	52⅛	52⅝	53⅛	53½
Avoine Mai	25⅜	25⅛	24¼	24⅞	25¼	24⅜
Juillet	24⅞	24⅝	24⅛	24⅝	25⅛	24⅞
Octobre	24⅝	24½	24⅛	24½	24¾	24⅝
Orge Mai	30½	30¼	29¾	30	30⅝	30⅛
Juillet	31⅛	30⅞	30⅜	30½	31⅛	31
Octobre	31½	31⅛	30½	30⅜	31½	31⅜
Lin Mai	80⅜	80⅛	79⅞	79⅜	79⅞	80½
Juillet	81⅜	81⅛	81	80⅝	80⅜	81⅝
Octobre	84⅛	83¼	83⅛	83	83¼	84
Seigle Mai	35⅛	35⅝	34⅝	35⅛	35¾	36⅞
Juillet	36½	36½	35⅝	36⅛	36½	37⅜
Octobre	37⅝	37¾	37⅛	37¾	38¼	39⅛

SAINT-BONIFACE

LA VIE AU COLLEGE

A la salle académique

Le 29, avait enfin lieu notre séance traditionnelle en l'honneur de S. E. Mgr l'Archevêque.

Devant un bel auditoire, singulièrement attentif et prompt à souligner les traits d'esprit et d'observation dont foisonnait l'excellente pièce de Victorien Sardou, la jeune équipe d'acteurs en herbe sut rendre justice, au jugement de tous, à l'éminent dramaturge moderne. Un nombreux clergé rehaussait de sa présence la fête de notre archevêque.

Aux entr'actes, la Schola se fit entendre en deux chansons populaires, à quatre voix mixtes, qui plurent également beaucoup à l'auditoire; tandis que M. Maurice Prud'homme, bien connu pour son sens musical profond, nous détaillait avec une technique impeccable, et surtout une âme d'artiste extrêmement affinée, la Ronde Villageoise de Vincent d'Indy.

Nos malades

Jusqu'ici, c'étaient les élèves qui avaient payé leur tribut aux caprices de Madame la Grippe, et voici que maintenant, elle semble en vouloir davantage, une fois les élèves tous sur pied, à leur dévoués professeurs.

Le P. Bellemare est à l'hôpital souffrant d'une attaque passablement virulente; cependant que le P. Van Belleghem se débat contre une fièvre relativement maligne.

Le P. Préfet ouvrait la marche il y a quelque temps; ce qui explique le retard forcé de notre séance, étant donné que depuis son arrivée au collège, il cumule les fonctions assez arides de directeur des élèves et directeur de théâtre.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Asemblée annuelle du 21 mars 1933

Le secrétaire nous fit lecture des constitutions revisées de notre Cercle, y compris celles de la Caisse Fonds de Secours pour décès, adoptée à l'assemblée spéciale des membres de ce fonds qui eut lieu le 9 courant. Ces constitutions revisées furent adoptées par l'assistance.

Un changement est ainsi opéré dans les règlements de la Caisse Fonds de Secours pour décès; au lieu du versement d'un dollar pour faire partie de ce fonds et du versement de 50c par décès, le montant de $1.00 sera versé en entrant et une cotisation trimestrielle de 50 sous devra être payée aux assemblées de janvier, avril, juillet et octobre, afin de former une caisse solide. Le bénéfice reste encore à 50 sous par membre en règle pour tout décès. Ce règlement sera en force à partir de l'assemblée d'avril. Tout membre du Cercle Ouvrier St-Joseph de 18 à 60 ans peut appartenir à ce fonds.

L'intention de l'exécutif en faisant adopter ces constitutions est qu'à l'avenir chaque membre du Cercle Ouvrier soit muni d'un livret individuel dans lequel seront imprimées ces constitutions. Dans ce livret individuel se trouveront des feuilles spéciales où seront inscrits les payements des dus du Cercle et du Fonds de Secours, qui seront inscrits et initialés par le secrétaire-trésorier. Tout membre pourra ainsi se rendre compte si ses cotisations sont payées à date.

M. G. Chavanne nous annonce la bonne nouvelle au sujet de la nomination de M. J.-A. Marion, un de nos membres, pour siéger au Bureau Industriel du Manitoba, où il pourra exercer son influence en temps opportuns pour diriger vers notre ville de nouvelles industries. Le Cercle souhaite de tout coeur un vrai succès à M. J.-A. Marion.

M. l'abbé Brodeur, curé de Holy Cross de Norwood nous donna la causerie mensuelle. Il prit pour sujet l'"Action Catholique". Il nous expliqua son début à la fondation de l'Eglise catholique; nous donna la définition de l'"Action Catholique", sa raison d'être, son influence sur les non-catholiques aussi bien que sur nos catholiques et le travail qui en ressort. Il insista sur le point que pour pouvoir faire répandre la vraie action catholique, il faut tout d'abord bien connaître notre religion, ses enseignements donnés par la voix de notre clergé et des Encycliques du Pape, afin de pouvoir répondre en tout d'une façon éclairée à tous ceux avec qui nous venons en relations.

Notre Cercle, dit-il, est un groupe bien approprié pour puiser dans les vraies sources des enseignements de notre religion par les bonnes causeries qui s'y donnent. Il est heureux de voir le bon nombre d'ouvriers présents à cette réunion et espère voir notre Cercle continuer à marcher de l'avant et augmenter en nombre.

Le R. P. Faure, recteur du collège de St-Boniface, remercia M. l'abbé Brodeur et le félicita pour sa causerie si bien préparée, des plus instructives et à la portée de tous.

Une motion de sympathie fut votée à M. Pelland, qui vient d'être si cruellement éprouvé par le décès de son petit garçon.

Figurèrent au programme récréatif, M. l'abbé A.-B. Boulet, M. J. Belisle, les deux frères Laplante, M. W. Coindet et M. F. Jodoin.

M. L.-J. Lévêque fut l'heureux gagnant du prix de raffle mensuelle de $2.50 offert par le Cercle.

Le secrétaire.

TRIBUNE LIBRE

Le problème de l'assistance

La somme d'au-delà de $300,000 dépensée pour fins de charité en 1932 montre bien que la grande question qui affecte Saint-Boniface est celle de l'assistance.

Les gouvernements fédéral et provinciaux viennent de lever de nouvelles taxes sur les citoyens et les municipalités se demandent quel pouvoir financier va rester au contribuable pour payer ses taxes municipales, surtout en considérant que Saint-Boniface a déjà le quart de sa population qui est secourue.

Se basant sans doute sur les promesses plusieurs fois répétées de l'hon. M. Gordon, ministre fédéral du travail, disant que si une municipalité était dans l'impossibilité de voir à son problème d'assistance, le fédéral prendrait "appropriate action"; au mois de décembre dernier, notre conseil avait prévenu nos gouvernement de son impossibilité de continuer le paiement de l'assistance. Depuis, aucune réponse n'a été reçue et la Cité continue la dépense des comptes d'assistance, et le contribuable se demande qui en paiera le compte final, au montant du tiers. On ne peut s'étonner après cela que la Cité se voie dans l'obligation de refuser le paiement des intérêts et des débentures.

Notre conseil est à préparer le budget. Sur quelle base et quel montant devra-t-il porter le coût de l'assistance en 1933? L'on parle de futur administrateur pour notre Cité; son premier travail devra être l'étude du coût de l'assistance. Toute la solution financière du problème municipal est là.

CONTRIBUABLE.

Intéressé !

Paul à sa petite soeur: - Veux-tu jouer avec moi au "Jardin zoologique"?

Jeanne. — Comment?

Paul. — Je ferai l'éléphant et toi tu seras le public qui donne des bananes à l'éléphant.

Feuilleton de la LIBERTE, No. 3

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

Avant de s'asseoir, le jeune étranger salua très gracieusement l'assemblée. Les hommes se levèrent pour répondre par une inclination polie et les dames firent une révérence cérémonieuse.

— Vous avez sans doute froid, monsieur? dit Madame Grandet; vous arrivez peut-être de...?

— Voilà bien les femmes! dit le vieux vigneron en quittant la lecture d'une lettre qu'il tenait à la main; laissez donc monsieur se reposer.

— Mais, mon père, monsieur a peut-être besoin de quelque chose, dit Eugénie.

— Il a une langue, répondit sévèrement le vigneron.

L'inconnu fut seul surpris de cette scène. Les autres personnes étaient faites aux façons despotiques du bonhomme. Néanmoins, quand ces deux demandes et ces deux réponses furent échangées, l'inconnu se leva, présenta le dos au feu, leva l'un de ses pieds pour chauffer la semelle de ses bottes, et dit à Eugénie:

— Ma cousine, je vous remercie, j'ai dîné à Tours. Et, ajouta-t-il en regardant Grandet, je n'ai besoin de rien, je ne suis même point fatigué.

— Monsieur vient de la capitale? demanda Madame des Grassins.

M. Charles, ainsi se nommait le fils de M. Grandet de Paris, en s'entendant interpeller, prit un lorgnon suspendu par une chaîne à son cou, l'appliqua sur son oeil droit pour examiner et ce qu'il y avait sur la table et les personnes qui y étaient assises, lorgna fort impertinemment Madame des Grassins, et lui dit, après avoir tout vu:

— Oui, madame. — Vous jouez au loto, ma tante, ajouta-t-il; je vous prie, continuez votre jeu, il est trop amusant pour le quitter...

— J'étais sûre que c'était le cousin, pensait Madame des Grassins en lui jetant de petites oeillades.

— 47, cria le vieil abbé. Marquez donc, Madame des Grassins, n'est-ce pas votre numéro?

M. des Grassins mit un jeton sur le carton de sa femme, qui, saisie par de tristes pressentiments, observa tour à tour le cousin de Paris et Eugénie, sans songer au loto. De temps en temps, la jeune héritière lança de furtifs regards à son cousin, et la femme du banquier put facilement y découvrir un *crescendo* d'étonnement ou de curiosité.

M. Charles Grandet, beau jeune homme de vingt-deux ans, produisait en ce moment un singulier contraste avec les bons provinciaux que déjà ses manières aristocratiques révoltaient passablement, et que tous étudiaient pour se moquer de lui. Ceci veut une explication. A vingt-deux ans, les jeunes gens sont encore assez voisins de l'enfance pour se laisser aller à des enfantillages. Aussi, peut-être, sur cent d'entre eux, s'en rencontre-t-il bien quatre-vingt-dix-neuf qui se seraient conduits comme se conduisait Charles Grandet. Quelques jours avant cette soirée, son père lui avait dit d'aller passer quelques mois chez son frère de Saumur. Peut-être M. Grandet, de Paris, pensait-il à Eugénie. Charles qui tombait en province pour la première fois, eut la pensée d'y paraître avec la supériorité d'un jeune homme à la mode, de désespérer l'arrondissement par son luxe, d'y faire époque, et d'y importer les inventions de la vie parisienne. Enfin, pour tout expliquer d'un mot, il voulait passer à Saumur plus de temps qu'à Paris à se brosser les ongles, et y affecter l'excessive recherche de mise que parfois un jeune homme élégant abandonne pour une négligence qui ne manque pas de grâce. Charles emporta donc le plus joli costume de chasse, le plus joli fusil, le plus joli couteau, la plus jolie gaîne de Paris. Il emporta sa collection de gilets les plus ingénieux: il y en avait de gris, de blancs, de noirs, de couleur scarabée, à reflets d'or, de pailletés, de chinés, de doubles, à châle ou droits de col, à col renversé, de boutonnés jusqu'en haut, à boutons d'or. Il emporta toutes les variétés de cols et de cravates en faveur à cette époque. Il emporta deux habits de Buisson et son linge le plus fin. Il emporta ses colifichets de dandy, sans oublier une ravissante petite écritoire donnée par la plus aimable des femmes, pour lui du moins, par une grande dame qu'il nommait Annette, et qui voyageait maritalement, ennuyeusement, en Ecosse, victime de quelques soupçons auxquels besoin était de sacrifier momentanément son bonheur; puis force joli papier pour lui écrire une lettre par quinzaine. Ce fut enfin une cargaison de futilités parisiennes aussi complète qu'il était possible de la faire, et où, depuis la cravache qui sert à commencer un duel, jusqu'aux beaux pistolets ciselés qui le terminent, se trouvaient tous les instruments aratoires dont se sert un jeune oisif pour labourer la vie. Son père lui ayant dit de voyager seul et modestement, il était venu dans le coupé de la diligence retenu pour lui seul, assez content de ne pas gâter une délicieuse voiture de voyage commandée pour aller au-devant de son Annette, le grande dame que..., etc., et qu'il devait rejoindre en juin prochain aux eaux de Baden. Charles comptait rencontrer cent personnes chez son oncle, chasser à courre dans les forêts de son oncle, y vivre enfin de la vie de château; il ne savait pas le trouver à Saumur, où il ne s'était informé de lui que pour demander le chemin de Froidfond; mais, le sachant en ville, il crut l'y voir dans un grand hôtel. Afin de débuter convenablement chez son oncle, soit à Saumur, soit à Froidfond, il avait fait la toilette de voyage la plus coquette, la plus simplement recherchée, la plus adorable, pour employer le mot qui dans ce temps résumait les perfections spéciales d'une chose ou d'un homme. A Tours, un coiffeur venait de lui refriser ses beaux cheveux châtains; il y avait changé de linge et mis une cravate de satin noir, combinée avec un col rond de manière à encadrer agréablement sa blanche et rieuse figure. Une redingote de voyage à demi boutonnée lui pinçait la taille, et laissait voir un gilet de cachemire à châle sous lequel était un second gilet blanc. Sa montre, négligemment abandonnée au hasard dans une poche, se rattachait par une courte chaîne d'or à l'une des boutonnières. Son pantalon gris se boutonnait sur les côtés, où des dessins brodés en soie noire enjolivaient les coutures. Il maniait agréablement une canne dont la pomme d'or sculptée n'altérait point la fraîcheur de ses gants gris. Enfin, sa casquette était d'un goût excellent. Un Parisien, un Parisien de la sphère la plus élevée pouvait seul et s'agencer ainsi sans paraître ridicule, et donner une harmonie de fatuité à toutes ces niaiseries, que soutenait d'ailleurs un air brave, l'air d'un jeune homme qui a de beaux pistolets, le coup sûr et Annette. Maintenant, si vous voulez bien comprendre la surprise respective des Saumurois et du jeune Parisien, voir parfaitement le vif éclat que l'élégance du voyageur jetait au milieu des ombres grises de la salle et des figures qui composaient le tableau de famille, essayez de vous représenter les Cruchot. Tous les trois prenaient du tabac, et ne songeaient plus depuis longtemps à éviter ni les roupies ni les petites galettes noires qui parsemaient le jabot de leurs chemises rousses, à cols recroquevillés et à plis jaunâtres. Leurs cravates molles se roulaient en corde aussitôt qu'ils se les étaient attachées au cou. L'énorme quantité de linge qui leur permettait de ne faire la lessive que tous les six mois, et de le garder au fond de leurs armoires, laissait le temps y imprimer ses teintes grises et vieilles. Il y avait en eux une parfaite entente de mauvaise grâce et de sénilité. Leurs figures, aussi flétries que l'étaient leurs habits râpés, aussi plissés que leurs pantalons, semblaient usées, racornies, et grimaçaient. La négligence générale des autres costumes, tous incomplets, sans fraîcheur, comme le sont les toilettes de province, où l'on arrive insensiblement à ne plus s'habiller les uns pour les autres, et à prendre garde au prix d'une paire de gants, s'accordait avec l'insouciance des Cruchot. L'horreur de la mode était le seul point sur lequel les grassinistes et les cruchotins s'entendissent parfaitement. Le Parisien prenait-il son lorgnon pour examiner les singuliers accessoires de la salle, les solives du plancher, le ton des boiseries ou les points que les mouches y avaient imprimés et dont le nombre aurait suffi pour ponctuer l'*Encyclopédie méthodique* et le *Moniteur*, aussitôt les joueurs de loto levaient le nez et le considéraient avec autant de curiosité qu'ils en eussent manifesté pour une girafe. M. des Grassins et son fils, auxquels la figure d'un homme à la mode n'était pas inconnue, s'associèrent néanmoins à l'étonnement de leurs voisins, soit qu'ils éprouvassent l'indéfinissable influence d'un sentiment général, soit qu'ils l'approuvassent, en disant à leurs compatriotes par des oeillades pleines d'ironie: "Voilà comme *ils* sont à Paris". Tous pouvaient, d'ailleurs, observer Charles à loisir, sans craindre de déplaire au maître du logis. Grandet était absorbé dans la longue lettre qu'il tenait, et il avait pris pour la lire, l'unique flambeau de la table, sans se soucier de ses hôtes ni de leur plaisir. Eugénie, à qui le type d'une perfection semblable, soit dans la mise, soit dans la personne, était entièrement inconnu, crut voir en son cousin une créature descendue de quelque région séraphique. Elle respirait avec délices les parfums exhalés par cette chevelure si brillante, si gracieusement bouclée. Elle aurait voulu pouvoir toucher la peau satinée de ces jolis gants fins. Elle enviait les petites mains de Charles, son teint, la fraîcheur et la délicatesse de ses traits. Enfin, si toutefois cette image peut résumer les impressions que le jeune élégant produisit sur une ignorante fille sans cesse occupée à rapetasser des bas, à ravauder la garde-robe de son père, et dont la vie s'était écoulée sous ces crasseux lambris sans voir dans cette rue silencieuse plus d'un passant par heure, la vue de son cousin fit sourdre en son coeur les émotions de fine volupté que causent à un jeune homme les fantastiques figures de femmes dessinées par Westall dans les keepsakes anglais, et gravées par les Einden d'un burin si habile, qu'on a peur, en soufflant sur le vélin, de faire envoler ces apparitions célestes. Charles tira de sa poche un mouchoir brodé par la grande dame qui voyageait en Ecosse. En voyant ce joli ouvrage fait avec amour pendant les heures perdus pour l'amour, Eugénie regarda son cousin pour savoir s'il allait bien réellement s'en servir. Les manières de Charles, ses gestes, la façon dont il prenait son lorgnon, son impertinence affectée, son mépris pour le coffret qui venait de faire tant plaisir à la jeune héritière et qu'il trouvait évidemment ou sans valeur ou ridicule; enfin, tout ce qui choquait les Cruchot et les des Grassins lui plaisait si fort, qu'avant de s'endormir elle dut rêver longtemps à ce phénix des cousins.

Les numéros se tiraient fort lentement, mais bientôt le loto fut arrêté. La grande Nanon entra et dit tout haut:

— Madame, il va falloir me donner des draps pour faire le lit à ce monsieur.

Madame Grandet suivit Nanon. Madame des Grassins dit alors à voix basse:

— Gardons nos sous et laissons le loto.

Chacun reprit ses deux sous dans la vieille soucoupe écornée où il les avait mis; puis l'assemblée se remua en masse et fit un quart de conversion vers le feu.

— Vous avez donc fini? dit Grandet sans quitter sa lettre.

— Oui, oui, répondit Madame des Grassins en venant prendre place près de Charles.

Eugénie, mue par une de ces pensées qui naissent au coeur des jeunes filles quand un sentiment s'y loge pour la première fois, quitta la salle pour aller aider sa mère et Nanon. Si elle avait été questionnée par un confesseur habile, elle lui eût sans doute avoué qu'elle ne songeait ni à sa mère ni à Nanon, mais qu'elle était travaillée par un poignant désir d'inspecter la chambre de son cousin pour y placer quoi que ce fût, pour obvier à un oubli, pour y tout prévoir, afin de la rendre, autant que possible élégante et propre. Eugénie se croyait déjà seule capable de comprendre les goûts et les idées de son cousin. En effet, elle arriva fort heureusement pour prouver à sa mère et à Nanon, qui revenaient pensant avoir tout fait, que tout était à faire. Elle donna l'idée à la grande Nanon de bassiner les draps avec la braise du feu; elle couvrit elle-même la vieille table d'un napperon, et recommanda bien à Nanon de changer le napperon tous les matins. Elle convainquit sa mère de la nécessité d'allumer un bon feu dans la cheminée, et détermina Nanon à monter, sans rien dire à son père, un gros tas de bois dans le corridor. Elle courut chercher dans une des encoignures de la salle un plateau de vieux laque qui venait de la succession de feu M. de la Bertellière, y prit également un verre de cristal à six pans, une petite cuiller dédorée, un flacon antique où étaient gravés des Amours, et mit triomphalement le tout sur un coin de la cheminée. Il lui avait plus surgi d'idées en un quart d'heure qu'elle n'en avait eu depuis qu'elle était au monde.

— Maman, dit-elle, jamais mon cousin ne supportera l'odeur de la chandelle. Si nous achetions de la bougie?...

Elle alla, légère comme un oiseau, tirer de sa bourse l'écu de cent sous qu'elle avait reçu pour ses dépenses du mois.

— Tiens, Nanon, dit-elle, va vite.

— Mais que dira ton père?

Cette objection terrible fut proposée par Madame Grandet en voyant sa fille armée d'un sucrier de vieux sèvres rapporté du château de Froidfond par Grandet.

— Et où prendras-tu du sucre? es-tu folle?

— Maman, Nanon achètera aussi bien du sucre que de la bougie.

— Mais ton père?

— Serait-il convenable que son neveu ne pût boire un verre d'eau sucrée? D'ailleurs, il n'y fera pas attention.

— Ton père voit tout, dit madame Grandet en hochant la tête.

Nanon hésitait, elle connaissait son maître.

— Mais va donc, Nanon, puisque c'est ma fête!

Nanon laissa échapper un gros rire en entendant la première plaisanterie que sa jeune maîtresse eût jamais faite, et lui obéit. Pendant qu'Eugénie et sa mère s'efforçaient d'embellir la chambre destinée par M. Grandet à son neveu, Charles se trouvait l'objet des attentions de Madame des Grassins, qui lui faisait des agaceries.

— Vous êtes bien courageux, monsieur, lui dit-elle, de quitter les plaisirs de la capitale pendant l'hiver pour venir habiter Saumur. Mais, si nous ne vous faisons pas trop peur, vous verrez que l'on peut encore s'y amuser.

Elle lui lança une véritable oeillade de province, où, par habitude, les femmes mettent tant de réserve et de prudence dans leurs yeux, qu'elles leur communiquent la friande concupiscence particulière à ceux des ecclésiastiques, pour qui tout plaisir semble ou un vol ou une faute. Charles se trouvait si dépaysé dans cette salle, si loin du vaste château et de la fastueuse existence qu'il supposait à son oncle, qu'en regardant attentivement Madame des Grassins, il aperçut enfin une image à demi effacée des figures parisiennes. Il répondit avec grâce à l'espèce d'invitation qui lui était adressée, et il s'engagea naturellement une conversation, dans laquelle Madame des Grassins baissa graduellement sa voix pour la mettre en harmonie avec la nature de ses confidences. Il existait chez elle et chez Charles un même besoin de confiance. Aussi, après quelques moments de causerie coquette et de plaisanteries sérieuses, l'adroite provinciale put-elle lui dire sans se croire entendue des autres personnes, qui parlaient de la vente des vins, dont s'occupait en ce moment tout le Saumurois:

— Monsieur, si vous voulez nous faire l'honneur de venir nous voir, vous ferez très certainement autant de plaisir à mon mari qu'à moi. Notre salon est le seul à Saumur où vous trouverez réunis le haut commerce et la noblesse; nous appartenons aux deux sociétés, qui ne veulent se rencontrer que là parce qu'on s'y amuse. Mon mari, je le dis avec orgueil, est également considéré par les uns et par les autres. Ainsi nous tâcherons de faire diversion à l'ennui de votre séjour ici. Si vous restiez chez M. Grandet, que deviendriez-vous, bon Dieu! Votre oncle est un grigou qui ne pense qu'à ses provins; votre tante est une dévote qui ne sait pas coudre deux idées, et votre cousine est une petite sotte, sans éducation, commune, sans dot, et qui passe sa vie à raccommoder des torchons.

— Elle est très bien, cette femme, se dit en lui-même Charles Grandet, en répondant aux minauderies de Madame des Grassins.

— Il me semble, ma femme, que tu veux accaparer monsieur, dit en riant le gros et grand banquier.

A cette observation, le notaire et le président dirent des mots plus ou moins malicieux; mais l'abbé les regarda d'un air fin, et résuma leurs pensées en prenant une pincée de tabac, et offrant sa tabatière à la ronde:

— Qui mieux que madame, dit-il, pourrait faire à monsieur les honneurs de Saumur?

— Ah çà! comment l'entendez-vous, monsieur l'abbé? demanda M. des Grassins.

— Je l'entends, monsieur, dans le sens le plus favorable pour vous, pour madame, pour la ville de Saumur et pour monsieur, ajouta le rusé vieillard en se tournant vers Charles.

Sans paraître y prêter la moindre attention, l'abbé Cruchot avait su deviner la conversation de Charles et de Madame des Grassins.

— Monsieur, dit enfin Adolphe à Charles d'un air qu'il aurait voulu rendre dégagé, je ne sais si vous avez conservé quelque souvenir de moi; j'ai eu le plaisir d'être votre vis-à-vis à un bal donné par M. le baron de Nucingen, et...

— Parfaitement, monsieur, parfaitement, répondit Charles, surpris de se voir l'objet des attentions de tout le monde.

— Monsieur est votre fils? demanda-t-il à Madame des Grassins.

L'abbé regarda malicieusement la mère.

— Oui, monsieur, dit-elle.

— Vous étiez donc bien jeune à Paris? reprit Charles en s'adressant à Adolphe.

— Que voulez-vous, monsieur! dit l'abbé, nous les envoyons à Babylone aussitôt qu'ils sont sevrés.

Madame des Grassins interrogea l'abbé par un regard d'une étonnante profondeur.

— Il faut venir en province, dit-il en continuant, pour trouver des femmes de trente et quelques années aussi fraîches que l'est madame, après avoir eu des fils bientôt licenciés en droit. Il me semble être encore au jour où les jeunes gens et les dames montaient sur des chaises pour vous voir danser au bal, madame, ajouta l'abbé en se tournant vers son adversaire femelle. Pour moi, vos succès sont d'hier...

— Oh! le vieux scélérat! se dit en elle-même Madame des Grassins, me devinerait-il donc?

— Il paraît que j'aurai beaucoup de succès à Saumur, se disait Charles en déboutonnant sa redingote, mettant la main dans son gilet, et jetant son regard à travers les espaces pour imiter la pose donnée à lord Byron par Chantrey.

L'inattention du père Grandet, ou, pour mieux dire, la préoccupation dans laquelle le plongeait la lecture de sa lettre, n'échappa ni au notaire ni au président, qui tâchaient d'en conjecturer le contenu par les imperceptibles mouvements de la figure du bonhomme, alors fortement éclairée par la chandelle. Le vigneron maintenait difficilement le calme habituel de sa physionomie. D'ailleurs, chacun pourra se peindre la contenance affectée par cet homme en lisant la fatale lettre que voici:

"Mon frère, voici bientôt vingt-trois ans que nous ne nous sommes vus. Mon mariage a été l'objet de notre dernière entrevue, après laquelle nous nous sommes quittés joyeux l'un et l'autre. Certes, je ne pouvais guère prévoir que tu serais un jour le seul soutien de la famille, à la prospérité de laquelle tu applaudissais alors. Quand tu tiendras cette lettre en tes mains, je n'existerai plus. Dans la position où j'étais, je n'ai pas voulu survivre à la honte d'une faillite. Je me suis tenu sur le bord du gouffre jusqu'au dernier moment, espérant surnager toujours. Il faut y tomber. Les banqueroutes réunies de mon agent de change et de Roguin, mon notaire, m'emportent mes dernières ressources et ne me laissent rien. J'ai la douleur de devoir près de quatre millions sans pouvoir offrir plus de vingt-cinq pour cent d'actif. Mes vins emmagasinés éprouvent en ce moment la baisse ruineuse que causent l'abondance et la qualité de vos récoltes. Dans trois jours, Paris dira: "M. Grandet était un fripon!" Je me coucherai, moi probe, dans un linceul d'infamie. Je ravis à mon fils et son nom que j'entache et la fortune de sa mère. Il ne sait rien de cela, ce malheureux enfant que j'idolâtre. Nous nous sommes dit adieu tendrement. Il ignorait, par bonheur, que les derniers flots de ma vie s'épanchaient dans cet adieu. Ne me maudira-t-il pas un jour? Mon frère, mon frère, la malédiction de nos enfants est épouvantable! ils peuvent appeler de la nôtre, mais la leur est irrévocable. Grandet, tu es mon aîné, tu me dois ta protection: fais que Charles ne jette aucune parole amère sur ma tombe! Mon frère, si je t'écrivais avec mon sang et mes larmes, il n'y aurait pas autant de douleurs que j'en mets dans cette lettre; car je pleurerais, je saignerais, je serais mort, je ne souffrirais plus; mais je souffre et je vois la mort d'un oeil sec. Te voilà donc le père de Charles! il n'a point de parents du côté maternel, tu sais pourquoi. Pourquoi n'ai-je pas obéi aux préjugés sociaux? Pourquoi ai-je cédé à l'amour? Pourquoi ai-je épousé la fille naturelle d'un grand seigneur? Charles n'a plus de famille. O mon malheureux fils! mon fils!... Ecoute, Grandet, je ne suis pas venu t'implorer pour moi; d'ailleurs, tes biens ne sont peut-être pas assez considérables pour supporter une hypothèque de trois millions; mais pour mon fils! Sache-le bien, mon frère, mes mains suppliantes se sont jointes en pensant à toi. Grandet, je te confie Charles en mourant. Enfin je regarde mes pistolets sans douleur, en pensant que tu lui serviras de père. Il m'aimait bien, Charles; j'étais si bon pour lui, je ne le contrariais jamais: il ne me maudira pas. D'ailleurs, tu verras; il est doux, il tient de sa mère, il ne te donnera jamais de chagrin. Pauvre enfant! accoutumé aux jouissances du luxe, il ne connaît aucune des privations auxquelles nous a condamnés l'un et l'autre notre première misère. Et le voilà ruiné, seul! Oui, tous ses amis le fuiront, et c'est moi qui serai la cause de ses humiliations. Ah! je voudrais avoir le bras assez fort pour l'envoyer d'un seul coup dans les cieux, près de sa mère. Folie! je reviens à mon malheur, à celui de Charles. Je te l'ai donc envoyé pour que tu lui apprennes convenablement et ma mort et son sort à venir. Sois un père pour lui, mais un bon père. Ne l'arrache pas tout à coup à sa vie oisive, tu le tuerais. Je lui demande à genoux de renoncer aux créances qu'en qualité d'héritier de sa mère il pourrait exercer contre moi. Mais c'est une prière superflue; il a de l'honneur, et sentira bien qu'il ne doit pas se joindre à mes créanciers. Fais-le renoncer à ma succession en temps utile. Révèle-lui les dures conditions de la vie que je lui fais; et, s'il me conserve sa tendresse, dis-lui bien en mon nom que tout n'est pas perdu pour lui. Oui, le travail, qui nous a sauvés tous deux, peut lui rendre la fortune que je lui emporte; et, s'il veut écouter la voix de son père, qui pour lui voudrait sortir un moment du tombeau, qu'il parte, qu'il aille aux Indes! Mon frère, Charles est un jeune homme probe et courageux: tu lui feras une pacotille, il mourrait plutôt que de ne pas te rendre les premiers fonds que tu lui prêteras; car tu lui en prêteras, Grandet! sinon tu te créerais des remords. Ah! si mon enfant ne trouvait ni secours ni tendresse en toi, je demanderais éternellement vengeance à Dieu de ta dureté. Si j'avais pu sauver quelques valeurs, j'avais bien le droit de lui remettre une somme sur le bien de sa mère, mais les payements de ma fin du mois avaient absorbé toutes mes ressources. Je n'aurais pas voulu mourir dans le doute sur le sort de mon enfant; j'aurais voulu sentir de saintes promesses dans la chaleur de ta main, qui m'eût réchauffé; mais le temps me manque. Pendant que Charles voyage, je suis obligé de dresser mon bilan. Je tâche de prouver par la bonne foi qui préside à mes affaires qu'il n'y a dans mes désastres ni faute ni improbité. C'est-ce pas m'occuper de Charles? — Adieu, mon frère. Que toutes les bénédictions de Dieu te soient acquises pour la généreuse tutelle que je te confie, et que tu acceptes, je n'en doute pas. Il y aura sans cesse une voix qui priera pour toi dans le monde où nous devons aller tous un jour, et où je suis déjà."

"Victor-Ange-Guillaume Grandet."

— Vous causez donc? dit le père Grandet en pliant avec exactitude la lettre dans les mêmes plis et la mettant dans la poche de son gilet.

Il regarda son neveu d'un air humble et craintif, sous lequel il cacha ses émotions et ses calculs.

— Vous êtes-vous réchauffé?

— Très bien, mon oncle.

— Eh bien, où sont donc nos femmes? dit l'oncle oubliant déjà que son neveu couchait chez lui.

En ce moment, Eugénie et Madame Grandet rentrèrent.

— Tout est-il arrangé là-haut? leur demanda le bonhomme en retrouvant son calme.

— Oui, mon père.

— Eh bien, mon neveu, si vous êtes fatigué, Nanon va vous conduire à votre chambre. Dame, ce ne sera pas un appartement de mirliflore! mais vous excusez de pauvres vignerons qui n'ont jamais le sou. Les impôts nous avalent tout.

— Nous ne voulons pas être indiscrets, Grandet, dit le banquier. Vous pouvez avoir à jaser avec votre neveu, nous vous souhaitons le bonsoir. A demain.

A ces mots, l'assemblée se leva, et chacun fit la révérence suivant son caractère. Le vieux notaire alla chercher sous la porte sa lanterne, et vint l'allumer en offrant aux des Grassins de les reconduire. Madame des Grassins n'avait pas prévu l'incident qui devait faire finir prématurément la soirée, et son domestique n'était pas arrivé.

— Voulez-vous me faire l'honneur d'accepter mon bras, madame? dit l'abbé Cruchot à Madame des Grassins.

— Merci, monsieur l'abbé. J'ai mon fils, répondit-elle sèchement.

— Les dames ne sauraient se compromettre avec moi, dit l'abbé.

— Donne donc le bras à M. Cruchot, lui dit son mari.

L'abbé emmena la jolie dame assez lestement pour se trouver à quelques pas en avant de la caravane.

— Il est très bien, ce jeune homme, madame, lui dit-il en lui serrant le bras. *Adieu, paniers; vendanges sont faites!* Il vous faut dire adieu à Mademoiselle Grandet; Eugénie sera pour le Parisien. A moins que ce cousin ne soit amouraché d'une Parisienne, votre fils Adolphe va rencontrer en lui le rival le plus...

— Laissez donc, monsieur l'abbé. Ce jeune homme ne tardera pas à s'apercevoir qu'Eugénie est une niaise, une fille sans fraîcheur. L'avez-vous examinée? Elle était, ce soir, jaune comme un coing.

— Vous l'avez peut-être déjà fait remarquer au cousin?

— Et je ne m'en suis pas gênée...

— Mettez-vous toujours auprès d'Eugénie, madame, et vous n'aurez pas grand'chose à dire à ce jeune homme contre sa cousine, il fera de lui-même une comparaison qui...

— D'abord, il m'a promis de venir dîner après-demain chez moi.

— Ah! si vous vouliez, madame... dit l'abbé.

— Et qu'y voulez-vous que je veuille, monsieur l'abbé? Entendez-vous ainsi me donner de mauvais conseils? Je ne suis pas arrivée à l'âge de trente-neuf ans, avec une réputation sans tache, Dieu merci, pour la compromettre, même quand il s'agirait de l'empire du Grand Mogol. Nous sommes à un âge, l'un et l'autre, auquel on sait ce que parler veut dire. Pour un ecclésiastique, vous avez en vérité des idées bien incongrues. Fi! cela est digne de Faublas.

— Vous avez donc lu *Faublas*?

— Non, monsieur l'abbé; je voulais dire *les Liaisons dangereuses*.

— Ah! ce livre est infiniment plus moral, dit en riant l'abbé. Mais vous me faites aussi pervers que l'est un jeune homme d'aujourd'hui! Je voulais simplement vous...

— Osez me dire que vous ne songiez pas à me conseiller de vilaines choses. Cela n'est-il pas clair? Si ce jeune homme, qui est très bien, j'en conviens, me faisait la cour, il ne penserait pas à sa cousine. A Paris, je le sais, quelques bonnes mères se dévouent ainsi pour le bonheur et la fortune de leurs enfants; mais nous sommes en province, monsieur l'abbé.

— Oui, madame.

— Et, reprit-elle, je ne voudrais pas, ni Adolphe lui-même ne voudrait pas de cent millions achetés à ce prix.

— Madame, je n'ai pas parlé de cent millions. La tentation eût été peut-être au-dessus de nos forces à l'un et à l'autre. Seulement, je crois qu'une honnête femme peut se permettre, en tout bien, tout honneur, de petites coquetteries sans conséquence, qui font partie de ses devoirs en société, et qui...

— Vous croyez?

— Ne devons-nous pas, madame, tâcher de nous être agréables les uns aux autres?... Permettez que je me mouche. — Je vous assure, madame, reprit-il, qu'il vous lorgnait d'un air un peu plus flatteur que celui qu'il avait en me regardant; mais je lui pardonne d'honorer préférablement à la vieillesse la beauté...

— Il est clair, disait le président de sa grosse voix, que M. Grandet, de Paris, envoie son fils à Saumur dans des intentions extrêmement matrimoniales...

— Mais, alors, le cousin ne serait pas tombé comme une bombe, répondait le notaire.

— Cela ne dirait rien, observa M. des Grassins, le bonhomme est *cachotier*.

— Des Grassins, mon ami, je l'ai invité à dîner, ce jeune homme. Il faudra que tu ailles prier M. et Madame de Larsonnière, et les du Hautoy, avec la belle demoiselle du Hautoy, bien entendu; pourvu qu'elle se mette bien ce jour-là! Par jalousie, sa mère la fagotte si mal! — J'espère messieurs, que vous nous ferez l'honneur de venir? ajouta-t-elle en arrêtant le cortège pour se retourner vers les deux Cruchot.

— Vous voilà chez vous, madame, dit le notaire.

Après avoir salué les trois des Grassins, les trois Cruchot s'en retournèrent chez eux en se servant de ce génie d'analyse que possèdent les provinciaux pour étudier sous toutes ses faces le grand événement de cette soirée, qui changeait les positions respectives des cruchotins et des grassinistes. L'admirable bon sens qui dirigeait les actions de ces grands calculateurs leur fit sentir aux uns et aux autres la nécessité d'une alliance momentanée contre l'ennemi commun. Ne devaient-ils pas mutuellement empêcher Eugénie d'aimer son cousin, et Charles de penser à sa cousine? Le Parisien pourrait-il résister aux insinuations perfides, aux calomnies doucereuses, aux médisances pleines d'éloges, aux dénégations naïves qui allaient constamment tourner autour de lui pour le tromper?

Lorsque les quatre parents se trouvèrent dans la salle, M. Grandet dit à son neveu:

— Il faut se coucher. Il est trop tard pour causer des affaires qui vous amènent ici; nous prendrons demain un moment convenable. Ici, nous déjeunons à huit heures. A midi, nous mangeons un fruit, un rien de pain sur le pouce, et nous buvons un verre de vin blanc; puis nous dînons, comme les Parisiens, à cinq heures. Voilà l'ordre. Si vous voulez voir la ville ou les environs, vous serez libre comme l'air. Vous m'excuserez si mes affaires ne permettent pas toujours de vous accompagner. Vous les entendrez peut-être tous ici vous disant que je suis riche: "M. Grandet par-ci, M. Grandet par-là!" Je les laisse dire, leurs bavardages ne nuisent point à mon crédit. Mais je n'ai pas le sou, et je travaille à mon âge comme un jeune compagnon, qui n'a pour tout bien qu'une mauvaise plane et deux bons bras. Vous verrez peut-être bientôt par vous-même ce que coûte un écu quand il faut le suer. — Allons, Nanon, les chandelles!

(A suivre.)

AU SACRE-COEUR

Retraite paroissiale:

Dimanche soir, se clôturait notre retraite paroissiale. Notre église regorgeait de Canadiens français venus de toutes les parties de la ville pour écouter une dernière fois la chaude voix du prédicateur. En effet, notre prédicateur s'est dévoué pendant une longue semaine, matin et soir, à nous rappeler nos devoirs de chrétiens, à rompre le pain de vérité et à distribuer à tous et à chacun le bon grain de semence. Les nombreuses confessions jointes au grand nombre de communions, dimanche matin, ont dû toucher son jeune coeur de prêtre; ses paroles avaient déjà porté d'heureux et nombreux fruits. Et, dimanche soir, la cérémonie de nos jeunes filles de l'école, leurs chants mélodieux joints au programme choisi du choeur de chant, et l'acte de consécration à la Ste-Vierge ne pouvaient mieux terminer cette retraite paroissiale. Que le Sacré-Coeur veille sur nos paroissiens et que la Vierge Immaculée, avec ce dernier témoignage de foi en son honneur, favorise l'éclosion de nos résolutions de retraite! Puisse l'une d'elles être, pour tous les Canadiens français de Winnipeg, de fréquenter assidûment à l'avenir la seule église française de la ville, l'église du Sacré-Coeur,—leur église.

Ligue de quilles

Samedi prochain, auront lieu les dernières rencontres de la deuxième série; elles auront lieu comme d'habitude au premier étage, "Gibson's Academy", sur la rue Donald, à 7 h 15. Les joutes promettent d'être vivement contestées, puisqu'aucun club ne peut se dire certain d'être en première place. Samedi décidera tout. Avis aux intéressés.

WINNIPEG

Le concert des élèves de Mlle Dostert

Le concert donné par les élèves de Mlle Dostert, la semaine dernière, était de nature à intéresser surtout ceux pour qui le point de vue didactique est encore presque tout—les élèves—et ceux pour qui il reste toujours de grande importance—les professeurs. Le dilettante, qui ne s'inquiète guère des moyens à prendre pour interpréter une oeuvre musicale, y trouvait cependant son compte, car quelques élèves sont déjà des interprètes. D'autres le seraient peut-être, n'était le trac; les autres ne le sont évidemment pas encore, mais pourraient bien le devenir.

C'est peut-être le plus intéressant d'un concert de ce genre que de voir simultanément les différents moments d'une formation musicale.

Il ne s'agit évidemment pas de faire de critiques, ni, par conséquent, de louanges individuelles alors qu'on nous présente une classe. Tout au plus pourrait-on dire que telle élève est plus avancée que telle autre et chez les plus avancées seules pourrions-nous discerner soit des qualités soit des défauts individuels qui autoriseraient soit la critique, soit la louange.

De la classe, on peut dire qu'elle est excellente. Beaucoup de soin et d'exactitude. Soin et exactitude sont générateurs de clarté. Le moëlleux fait peut-être défaut en général et dans la nuance douce on nous donnera, plutôt le perlé—dans lequel le piano excelle particulièrement—mais par ailleurs jamais de ces empâtements qu'on nous sert si souvent en guise de moëlleux. Toujours de la clarté.

Plusieurs élèves sans doute s'attaquaient à bien fort. La tendance contraire est trop accusée chez nous pour que nous songions à leur en faire un grief. L'ascension vers les cimes ne se fait pas par dégringolades successives. En visant plus haut, on frappera toujours assez bas.

Quelques noms de chez nous au programme, pas autant qu'il se pourrait cependant. Ces jeunes élèves canadiennes-françaises promettent et sans doute atteindront aux premiers plans d'une fort belle classe dont on ne saurait trop féliciter le professeur, Mademoiselle Dostert.

Marius BENOIST.



Hon. Albert Préfontaine



M. Wilfrid Royal

L'hon. Albert Préfontaine et M. Wilfrid Royal ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent d'être nommés agents en chef du Manitoba pour la "General Insurance Co. of America" et la "General Casualty Co. of America." Ils s'occuperont d'assurances contre le feu, automobiles, etc. Leurs bureaux sont situés au No 316, Avenue Building, Avenue Portage, Téléphone, 27 488.

Chevaliers de Colomb

L'Oeuvre Romaine

De 1870, alors qu'on enleva au Pape ses Etats, jusqu'à l'avènement de Mussolini, un gouvernement maçonnique, profondément antagoniste au catholicisme, était au pouvoir en Italie. Malheureusement pour l'Eglise, ce gouvernement avait réussi, dans une trop large mesure, à faire perdre la foi aux petits Romains. Benoit XV, voulant sauvegarder cette jeunesse, et voyant qu'il ne pouvait obtenir à Rome l'aide nécessaire pour cette oeuvre de bien-être, porta ses regards vers les pays découverts par Colomb, et s'adressa à l'Association qui porte le nom du célèbre navigateur. Les Chevaliers de Colomb entendirent l'appel du Saint-Père et dès la Convention Suprême de l'Ordre, en 1921, il fut résolu de créer une dotation d'un million de dollars pour l'oeuvre du bien-être à Rome. Cette dotation fut souscrite, et en plus, des terrains de jeux avec accessoires, représentant un placement de plus de 500 mille dollars, ont été établis. L'intérêt sur la dotation d'un million de dollars permettra de continuer cette oeuvre à perpétuité, sans autre dépense additionnelle aux membres de l'Ordre.

L'Oratoire de Saint-Pierre, adjoignant les terrains du Vatican, est l'accomplissement majeur en rapport avec l'oeuvre romaine. Il couvre une grande partie de terrain et comprend théâtre, écoles et chapelles séparées pour garçons et filles, et un grand gymnase

La propriété de la colline Gelsomino couvre environ seize acres et occupe l'élévation la plus haute dans la ville de Rome. Deux grands terrains athlétiques, une piste à courses, et un édifice avec bains, etc., ont été établis.

La propriété San Lorenzo est un grand carré dans une des parties les plus populeuses de la ville. Trois écoles, ayant une présence certifiée excédant 5,200 enfants par jour, sont situées juste à côté du terrain de jeux.

La propriété Villa Guilia longe d'un côté une partie très populaire de la cité, et de l'autre, la partie la plus belle.

Un pavillon de natation sur le Tibre a aussi été établi.

Tous ces terrains couvrent une superficie de vingt-cinq acres et rendent un service des plus appréciables à plusieurs milliers d'enfants pauvres et peu privilégiés, dont jusqu'alors la rue était le seul endroit d'ébats.

Ce fut un autre Pape, Pie XI, qui en vit tout l'accomplissement et en eut tout le fruit. Il exprima à l'Ordre, à maintes reprises, sa grande satisfaction de voir toute une jeunesse en péril, groupée sous l'oeil vigilant du Vatican. Il bénit notre société et tous nos Chevaliers.

C'est là une aide efficace à l'apostolat chrétien de la Ville Eternelle; c'est là une contribution magnifique pour la sainte cause de l'éducation morale, religieuse et civile des jeunes romains; et ainsi les systèmes d'éducation qui dévient des principes religieux peuvent être combattus effectivement.

LE MARCHE

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.50—$4.00
Moyens	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$3.75
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.00—3.75
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.50
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$1.00—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon	$5.25
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.75
Très pesants	$4.25
Légers et maigres	$4.00—$4.75
Truies No 1	$4.00
Truies No 2	$3.50
Inférieurs	$3.00
Verrats	$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.00—$5.75
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.75—$2.00
Bons, poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$0.21½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.11
Premiers	0.09
Seconds	0.07
Pommes de terre—	
Par 100 livres, en gros	$1.10
Au détail	$1.25
Oignons—	
Par 100 livres	$1.25

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.15
2 sacs de 99 livres	$2.22½
4 sacs de 24 livres	$2.27½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.45
Foin—	
Mil. No 1	$13.00—$14.00
Mil. No 2	$12.00—$13.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg

Les aliénés au Canada

Ottawa. — Parmi les personnes qui sont soignées au Canada dans les institutions pour maladies mentales, ce sont les hommes qui sont le plus nombreux. Ce sont les hommes aussi qui y entrent le plus tôt, si l'on en croit les statistiques données par le dernier recensement. L'âge moyen auquel les hommes sont admis dans les maisons de santé oscille entre 25 et 29 ans tandis que celui des femmes balance entre 30 et 34 ans.

Selon les mêmes statistiques, le nombre de personnes soignées au Canada pour maladies mentales serait de 31,172, dont 17,021 hommes et 14,151 femmes. La seule province où les cas de femmes souffrant d'aliénation l'emportent sur les cas des hommes est la Nouvelle-Ecosse. C'est à l'Ontario, dont la population est la plus considérable du Canada, que revient l'honneur d'avoir le plus de fous.

Voici les chiffres par province:

Ontario, 11,018; Québec, 8,694; Colombie Britannique, 2,583; Saskatchewan, 2,291; Manitoba, 2,215; Alberta, 1,666;; Nouvelle-Ecosse, 1,601; Nouveau-Brunswick, 837; Ile du Prince Edouard, 265.

Les traducteurs que possède le Dominion

Ottawa. — Lorsque l'on parle des traducteurs des différents ministères on ne pense en général qu'à ceux qui traduisent du français ou de l'anglais. L'idée ne viendrait à personne de supposer qu'ils puissent opérer sur d'autres langues que sur les deux surtout en usage au pays. A la légation de Tokio, on compte pourtant deux traducteurs japonais qui sont des fils authentiques de l'empereur des îles du Soleil-Levant. Si ces fonctionnaires du Dominion ne sont pas des Canadiens, c'est qu'ils sont plutôt rares ceux des nôtres qui connaissent cette langue.

La gendarmerie à cheval compte un traducteur chinois, à Vancouver et un traducteur de langues slaves; au secrétariat d'Etat, on compte un traducteur qui connait plusieurs langues. Dans les différents ministères, il y a cinquante-six traducteurs.

Une partie de football

Celui qui tient le ballon est là, penché en avant, ses compagnons et ses adversaires penchés eux aussi autour de lui, dans des attitudes de bêtes aux aguets et qui voudraient sauter. Tout d'un coup, il court pour jeter la balle, ou bien, d'un mouvement d'une rapidité folle, il la passe aux mains d'un autre qui s'élance avec elle et qu'il s'agit d'arrêter... Il est empoigné par le milieu du corps, par la tête, par les jambes, par les pieds. Il roule et son agresseur avec lui; puis, comme il se débat, et que les deux troupes viennent à la rescousse, c'est toute une ruée de vingt-deux corps les uns sur les autres, un noeud inextricable de serpents à têtes humaines.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé: R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.